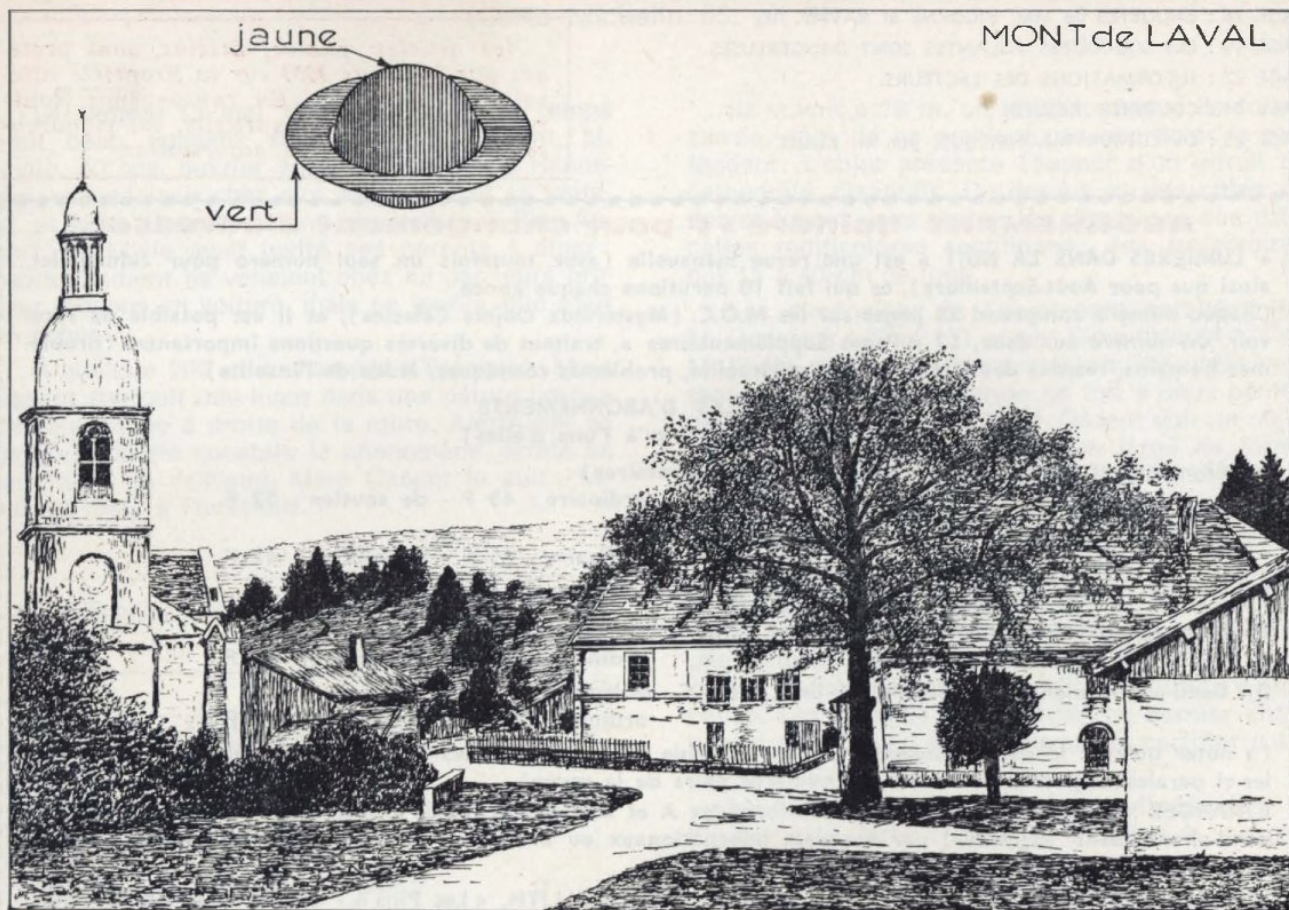


# LUMIÈRES

## DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



### MONT-DE-LAVAL (Doubs)

1957

dessin de F. Lagarde  
sur photo de J. Tyrode

(Lire la relation page 16)

10 SERIES D'ENQUETES

(pages 3 à 19)

LES SOUCOUPES VOLANTES  
SONT DANGEREUSES

(pages 19 à 22)

SCHEMA D'UN DETECTEUR

(pages 25 à 27)

# LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

## VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : EPLUQUES (OISE), par M. LESBROS.  
PAGE 4 : ENQUETE, par M. NAVARRO.  
PAGE 6 : MOUSTIERS (04), par M. GILLE.  
PAGE 8 : SAINT-WAAST (59), par MM. BIGORNE, BAVAY, RAUCHE.  
PAGE 10 : MONTAUROUX, par MM. A. FRANÇOIS et J. CHASSEIGNE.  
PAGE 14 : AUCH (GERS), par Mme GUEUDEOT et M. BARRET.  
PAGE 15 : ENQUETES de M. WAMBEKE.  
PAGE 17 : ENQUETES de M. BOSCO.  
PAGE 18 : ENQUETES de MM. BIGORNE et BAVAY.  
PAGE 19 : LES SOUCOUPES VOLANTES SONT DANGEREUSES.  
PAGE 22 : INFORMATIONS DES LECTEURS.  
PAGE 24 : COURRIER RESUFO.  
PAGE 25 : DETECTEUR MAGNETIQUE, par M. KLEIN.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

*Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.*

## ABONNEMENT (joindre 1 F pour changement d'adresse)

« LUMIERES DANS LA NUIT » est une revue mensuelle (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet, ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Chaque numéro comprend 28 pages sur les M.O.C. (Mystérieux Objets Célestes), et il est possible de recevoir, un numéro sur deux, 12 « Pages Supplémentaires », traitant de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

### FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement annuel (M.O.C. + Pages Supplémentaires) :  
ordinaire : 43 F - de soutien : 52 F
- B/ Abonnement annuel (M.O.C. seulement) :  
ordinaire : 35 F - de soutien : 42 F
- Il n'y a pas d'abonnement de six mois, mais les possibilités suivantes :
- C/ Demi-abonnement (un numéro sur deux) M.O.C. + Pages supplémentaires) :  
ordinaire : 26 F - de soutien : 32 F
- D/ Demi-abonnement (un numéro sur deux) M.O.C. seulement :  
ordinaire : 18 F - de soutien : 22 F

(à noter qu'avec le demi-abonnement, il est possible de recevoir toutes les « Pages Supplémentaires », celles-ci paraissant précisément dans les numéros pairs de la revue).

ETRANGER : majoration de 4 F pour les formules A et B ci-dessus, et de 2 F pour les formules C et D de demi-abonnement. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M.R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

### ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

## IMPORTANT

Pour ceux qui se sont réabonnés au tarif de 1972, pour 6 numéros : SURTOUT N'EFFECTUEZ PAS DE VERSEMENT COMPLEMENTAIRE, MAIS ATTENDEZ LA FIN DE VOTRE ABONNEMENT POUR RENOUVELER AU TARIF CI-DESSUS. A noter que l'échéance de ces abonnements sera un peu anticipée, du fait que notre revue est désormais mensuelle ; mais chacun recevra le nombre de numéros auquel il a droit.

## PRENEZ NOTE

POUR CEUX QUI Y SONT ABONNES, LES « PAGES SUPPLEMENTAIRES » SONT DESORMAIS INSEREES UN NUMERO SUR DEUX (DANS CHAQUE NUMERO PAIR DE LA REVUE) : N° 122, 124, 126, etc...

# LUMIÈRES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL  
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

F. LAGARDE, M. MONNERIE

R. OLLIER, R. VEILLITH

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O..C)

Aimé MICHEL

## les enquêtes de nos lecteurs

### dans l'Oise : au hameau d'Epluques, près de Senantes

Enquête de M. LESBROS

(Carte Michelin 55, pli 9)

Le samedi 13 mai 1972 vers 23 h, le temps était beau, nuageux sans pluie, sans vent, M. Mylle, 50 ans, ouvrier agricole, habitant à Hannache, reconduisait chez eux, son oncle et sa tante, M. et Mme Ossent, 72 ans, domiciliés à Bois-Aubert. M. Mylle avait invité ses parents à dîner ; habituellement ils venaient chez lui par leurs propres moyens en voiture, mais ce jour-là, elle était en panne.

A quelque 200 m du hameau d'Epluques, Mme Ossent aperçoit une lueur dans une pâture bordée de haie située à droite de la route. Alerté par sa tante, M. Mylle constate le phénomène, arrête sa voiture et en descend. Mme Ossent le suit ; M. Ossent reste à l'intérieur.

Ils voient à 70 m, un objet lumineux de forme carrée, dont ils ne peuvent pas apprécier la profondeur. L'objet présente l'aspect d'un vitrail de cathédrale, disent-ils. Du dessus et des côtés de l'objet fusaient dans toutes les directions des étincelles multicolores rectilignes ; les trajectoires ont 15 à 40 cm de long.

Les dimensions de l'objet sont estimées par M. Ossent à 1,70 m (\*) et par Mme Ossent à 1 m. M. Mylle représente sur un dessin, un objet pentagonal, le dessus en forme de toit à deux pentes peu inclinées, environ 10°. M. Ossent voit un objet un tout petit peu plus haut que large de forme rectangulaire. Mme Mylle le voit absolument carré.

D'après les trois témoins, les étincelles émettaient un léger bruit fusant, à peine perceptible.

Plus près d'eux, à 40 m environ, un peu en retrait de la voiture dans la même pâture, un autre objet, plus petit, de forme circulaire, émettait une lumière moins intense, mais de nature semblable ; même aspect de vitrail et émission d'étincelles. Les témoins ont cru voir ce dernier changer de place, mais ils ne peuvent le certifier catégoriquement.

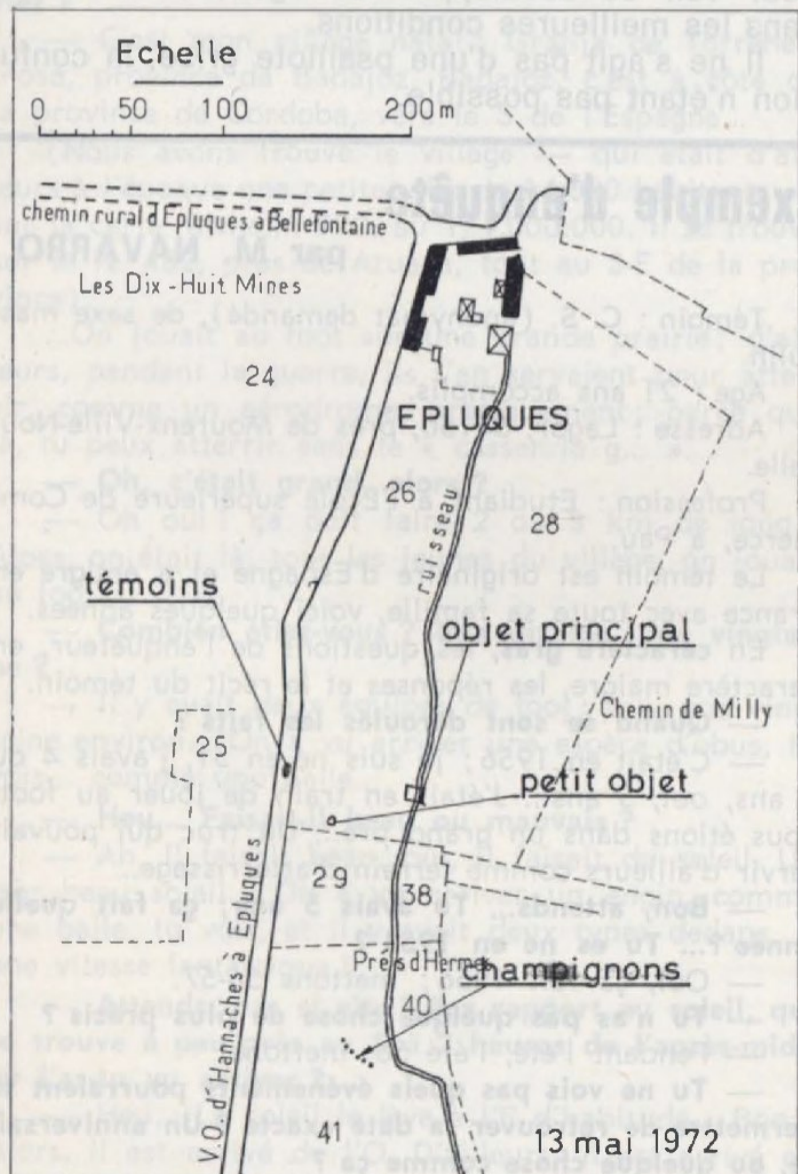
M. Mylle le décrit comme un cylindre de 1 m de diamètre, Mme Ossent le compare à une ombrelle vue de face.

M. Mylle propose à son oncle d'aller voir de plus près, mais celui-ci s'y refuse et finalement, personne ne traverse la haie. Les témoins appellent plusieurs fois sans que rien ne se produise.

Après dix minutes d'observations, tout le monde remonte en voiture pour se rendre à Bois-Aubert. Au retour, (15 minutes après) M. Mylle constate que le phénomène existe toujours au même endroit ; la puissance des phares de sa voiture baisse sensiblement lorsqu'il passe à la hauteur de la pâture mais ne s'éteignent pas complètement. Seul, il n'est pas rassuré et ne s'arrête pas ; il rentre chez lui.

Les témoins déclarent tous trois n'avoir jamais rien vu d'aussi beau.

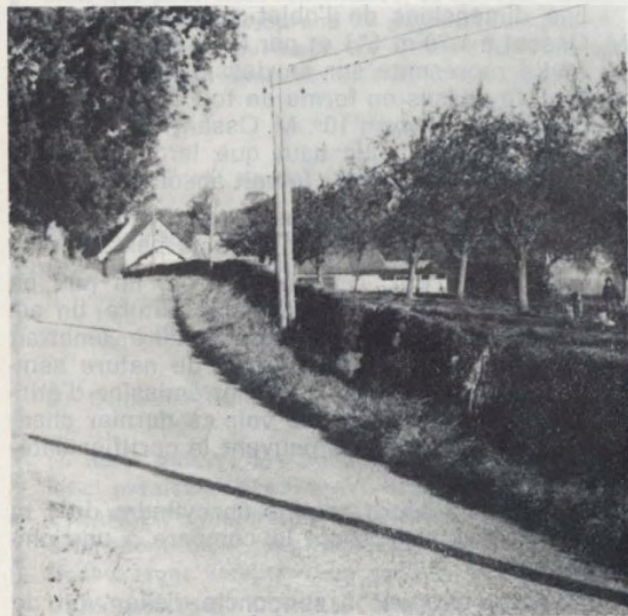
Nous avons examiné les lieux quatre semaines après l'événement, nous n'avons observé aucune trace dans la pâture. Nous avons seulement trouvé deux traces de feux ; l'une provient d'un feu de branches et l'autre d'un feu de sacs d'engrais en





plastique. Le propriétaire du champ, M. Henri Fromont assure que c'est lui-même qui les a allumés vers le mois de février ou mars.

Nous avons observé une destruction de la haie séparant la route de la pâture sur une longueur de 1,50 m environ, il s'agit d'une haie de 1,20 m de hauteur constituée de charmille; les troncs gros comme un bras ont été couchés vers l'intérieur de la pâture qui se trouve en contrebas. Il pourrait s'agir de dégâts causés par un véhicule ayant quitté la route, mais nous n'avons pas trouvé la moindre trace de peinture sur l'écorce des troncs; par ailleurs les éraflures se situent à 70 cm du sol ce qui laisse à penser qu'il s'agit d'un véhicule haut sur roues, ou peut-être d'un Moc.



Les fils téléphoniques qui passent au-dessus de la haie sont à 3 m environ. L'engin aurait brisé la haie pour éviter les fils ?

Nous avons également visité la pâture voisine, nous n'avons rien observé d'anormal, sauf la présence d'énormes champignons des prés. Ils étaient au nombre de 11 disposés en ligne sur une portion de circonférence de 7 m de long, leur diamètre varie de 17 à 21 cm.

M. P. le Bret a bien voulu faire une recherche concernant ces champignons. Voici son étude

a) Le champignon en question est un agaric vrai plus souvent appelé psalliotte champêtre faisant partie de l'ordre des basidiomycètes; ce dernier est tout à fait normal en ce qui concerne sa structure; en effet, les basides portent bien quatre spores, ce qui est tout à fait normal pour ce type de champignon à l'état sauvage.

b) Les spores examinées n'ont révélé aucune anomalie et semblent de taille normale.

c) La présence de parasites sur ce champignon est-elle aussi très normale bien que le nombre de ceux-ci soit relativement faible pour un champignon de cette taille et par rapport à sa maturité? On peut dire de façon déterminée que la croissance des parasites n'a pas suivi celle du champignon; en effet, aucun insecte adulte (aphodius et derneste tessellatus) n'a pu être découvert, ce qui laisse à penser une croissance anormale en un temps très court.

d) D'autre part, il est impensable que l'agaric champêtre puisse se développer à cette époque de l'année, dans nos régions, sauf conditions climatiques bien déterminées et exceptionnelles à moins, bien sûr, que celles-ci n'aient été provoquées intentionnellement.

e) Signalons aussi quelques cas de monstruosité chez cette race.

A Vitry (94) en 1846 fut cueilli un agaric de 2,5 kg; son diamètre était de 35 cm au chapeau et de 15 cm au pied.

En 1872, un champignon analogue se développa notamment dans les pépinières du muséum après un orage; son diamètre était de 20 cm au chapeau et de 15 cm au pied; il pesait 1,470 kg.

Dans la Sarthe, plusieurs spécimens analogues ont été découverts, mais ces faits sont d'une très grande rareté et sont inscrits dans les annales quand ils se produisent.

f) En conclusion, il est certain que les champignons se sont développés de façon anormale; des recherches ayant été faites dans la région de Sainte-Geneviève n'ont laissé voir aucun champignon de cette race, même à un niveau d'évolution très faible; d'autre part il faut attendre fin août pour voir se développer les agarics, et encore dans les meilleures conditions.

Il ne s'agit pas d'une psalliotte grise, la confusion n'étant pas possible.

## Exemple d'enquête

par M. NAVARRO

Témoin : C. S. (anonymat demandé), de sexe masculin.

Age : 21 ans accomplis.

Adresse : Lagor, 64150, près de Mourenx-Ville-Nouvelle.

Profession : Etudiant à l'Ecole supérieure de Commerce, à Pau.

Le témoin est originaire d'Espagne et a émigré en France avec toute sa famille, voici quelques années.

En caractère gras, les questions de l'enquêteur, en caractère maigre, les réponses et le récit du témoin.

— **Quand se sont déroulés les faits ?**

— C'était en 1956; je suis né en 51, j'avais 4 ou 5 ans, oui, 5 ans... J'étais en train de jouer au foot, nous étions dans un grand pré... Un truc qui pouvait servir d'ailleurs comme terrain d'atterrissage...

— **Bon, attends... Tu avais 5 ans; ça fait quelle année ?... Tu es né en 1951 ?**

— Oui, ça fait 1956; mettons 56-57.

— **Tu n'as pas quelque chose de plus précis ?**

— Pendant l'été, l'été 56, mettons.

— **Tu ne vois pas quels événements pourraient te permettre de retrouver la date exacte ? Un anniversaire, ou quelque chose comme ça ?**

— Ah, non... non. Toutes les années, c'était pareil là-bas. Mais on pourrait retrouver la date exacte, parce que j'avais un ballon, justement, que m'avait envoyé un oncle... Un ballon qui était plus grand que moi, d'ailleurs, parce que j'étais tellement petit (...).

— **Peut-être tes parents pourraient-ils préciser la date ?**

— Oh... Non, je ne crois pas... Ma mère ne s'y est pas intéressée, et pour le moment, mon père fait la sieste. Mais c'était au plus entre 1956 et 1958, ça j'en suis sûr, il y a deux années d'incertitude.

— **Tu allais déjà à l'école ?**

— Oui, oui.

— **Tu ne pouvais donc pas avoir 4 ans. Peut-être 5, mais plus probablement 6, non ?**

— Au moins 5, oui; je crois bien que je venais de faire ma première année d'école.

— **Tu devais avoir 6 ans, puisque, généralement, on commence à 5 ans ?**

— Oh, en Espagne, on commence un peu comme on a envie... Je crois bien que j'avais commencé à 4 ans (la date serait donc août 1956).

— **Je cherche une date qui nous permettrait de mieux préciser... Par exemple, 1957, c'était la première année où l'on a envoyé des satellites dans le ciel. Est-ce que c'était avant ou après 1957 ?**

— Oui, on en a parlé... Mais c'est difficile à savoir. Si ça m'arrivait maintenant, je marquerais bien la date.

— **Bon... C'était en été. Pendant les vacances ? Quel mois ?**

— Oui, pendant les vacances; plutôt août, je crois; juillet-août, par là... Tu sais, à cet âge-là, on est en vacances, on ne s'occupe pas des mois.

— **Et à quel moment de la journée ?**

— Heu... vers 2 heures, l'après-midi.

— **Comment s'appelle le village où vous trouviez ?**

— C'est mon village natal: Granja de Torrehermosa, province de Badajoz. Badajoz, c'est à côté de la province de Cordoba, vers le S de l'Espagne...

(Nous avons trouvé le village — qui était d'ailleurs à l'époque une petite ville de 14.000 habitants — sur la carte Michelin 990, au 1/1.000.000. Il se trouve sur la N. 432, près de Azuaga, tout au S-E de la province).

...On jouait au foot sur une grande prairie; d'ailleurs, pendant la guerre, ils s'en servaient pour atterrir, comme un aérodrome, pratiquement; parce que là, tu peux atterrir sans te « casser la g... ».

— **Oh, c'était grand, alors ?**

— Oh oui! ça doit faire 2 ou 3 km de long... Alors, on était là, tous les jeunes du village, on jouait au foot.

— **Combien étiez-vous ? Une dizaine, une vingtaine ?**

— Il y avait deux équipes de foot; oui, une vingtaine environ... On a vu arriver une espèce d'obus, tu vois... comme une balle...

— **Heu... Faisait-il beau ou mauvais ?**

— Ah, il faisait beau, oui, il faisait du soleil. Un très beau soleil... On a vu arriver un engin, comme une balle, tu vois, et il y avait deux types dedans. A une vitesse fantastique!

— **Attends, pas si vite ! Par rapport au soleil, qui se trouve à peu près au S à 2 heures de l'après-midi, où l'as-tu vu arriver ?**

— Heu... Le soleil le lève à l'E d'habitude... Bon... Alors, il est arrivé de l'O. D'ailleurs, il est arrivé en

faisant un méchant truc comme ça (geste circulaire). Sur le schéma, l'objet venait à peu près du N vers l'O, puis a viré vers l'E. Il est arrivé comme ça... Nous, on jouait là... Il est passé par-dessus nous, et il est allé s'arrêter à 500 mètres. Moi, quand je l'ai vu arriver, je l'ai vu par là, quoi (N-O environ).

— **Personne ne l'a vu apparaître ? Vous l'avez vu alors qu'il était déjà dans le ciel ?**

— Non, non, il arrivait, oui... Il arrivait... On entendait un bruit fantastique... Un truc abracadabrant!

— **Ce que je veux déterminer, c'est cela : tu regardes le ciel, il n'y a rien, puis d'un seul coup, tu le vois venir. Mais là, quand vous avez regardé, il y était déjà ?**

— Il arrivait... On entendait le bruit, d'abord. Nous, on jouait au foot. C'est à cause du bruit qu'on a commencé à regarder... Comme un avion à réaction, un bruit très grand... Le terrain faisait à peu près 4 ou 5 km<sup>2</sup>, et nous, on jouait ici, à 200 mètres de ma maison pratiquement. Il y a une grande entrée qui permet d'aller du terrain dans la rue où j'habitais... Et il y a eu un bruit extraordinairement grand; surtout qu'il n'y avait pas d'avion, là-bas, parce que c'était sous-développé, à l'époque... Alors... c'était une « pagaille monstre » qui est arrivée comme ça. On a regardé ça... Ça avait la forme d'une balle, qu'on voyait au-dessus des maisons du village (côté O)... Alors, à « toute bringue », hein! A une vitesse incroyable. Il a « foutu » un méchant coup de patin et il s'est arrêté, à peu près 1/2 km plus loin, comme une flèche, en ligne droite.

— **En ligne droite ? Mais tu m'as dit qu'il avait viré !**

— Oui, mais ils ont viré... après... Je ne sais pas ce qu'ils faisaient, mais « ils » avaient l'air de nous regarder, à nous. Alors, les gens de la rue sont accourus; les femmes, surtout, parce que les hommes étaient au travail, dans les champs ou ailleurs... Elles ont été alertées par le bruit et les cris des autres. On n'avait jamais vu un engin comme ça.

— **Est-ce qu'il s'est posé ?**

— Il est arrivé ici; ils nous ont vus et...

— **Attends, attends; entre le moment où tu l'as vu apparaître et le moment où il s'est arrêté, ça a été vite fait ?**

— Ils ont commencé à ralentir, et on a commencé à courir derrière; ils ont ralenti de plus en plus, et ils se sont arrêtés à 1/2 km. Ça a été très rapide, oui... Et puis, ça tenait en l'air, sans qu'il y ait rien qui touche par terre.

— **Alors, il ne s'est pas posé au sol, il planait ?**

— Il s'est arrêté là, à, disons... 3 mètres du sol. Très rapide; une accélération, ou plutôt une décélération très rapide, si tu préfères... Ça avait la forme d'une balle. Il y avait deux types dedans, dont je ne saurais te dire comment ils étaient faits.

— **Mais comment le sais-tu ? C'était transparent ?**

— C'était transparent, oui, justement; pas tout, mais on voyait en dedans (sur le schéma, un peu comme le cockpit d'un avion). On voyait les gens, mais on ne voyait pas les jambes.

— **Tu n'as pas vu s'ils étaient assis ou debout ?**

— Ils étaient assis.

— **Mais comment l'as-tu su ?**

— Je l'ai deviné; je n'ai vu que la tête et les épaules, si on peut appeler cela une tête et des épaules. Je pensais qu'ils étaient assis, parce qu'il n'était pas très large, le « truc », peut-être 1 mètre de diamètre... Ou alors, c'est une impression, je ne sais

pas... Ça avait la forme d'une balle, et on voyait la tête des deux bonshommes dedans... Alors, il y a eu une trentaine de personnes qui sont arrivées à courant, et moi j'étais un des derniers, parce que je ramassais le ballon. Il a fallu que je le ramasse, alors, disons que j'avais 30 ou 40 mètres de retard sur les autres. Mais tout le monde courait, et alors, quand ils étaient à peu près à 50 mètres de l'appareil, il est reparti et il nous a perdus de vue en une seconde, pratiquement. Il est parti comme une balle... Une accélération fantastique, je n'ai jamais vu ça.

— **Et par rapport au soleil, toujours, par où est-il parti ?**

— Il est reparti par là... vers l'Est... (l'objet a continué sa course interrompue, sans changer de direction).

— **Les témoins avaient tous le même âge, non ?**

— Oui, tous ceux qui jouaient au foot ; mais il y a eu les femmes en plus... Le soir, moi, j'en ai parlé à mes parents, et tout le monde en parlait un peu. Mais étant donné le manque de culture, moi j'explique ça comme ça, ça n'a pas été plus loin. On ne l'a pas commenté.

— **Mais, étant donné qu'il y a eu une trentaine de témoins, si ce n'est plus, on vous a forcément cru dans le village, je suppose ?**

— Ah oui ! Le problème, c'est que... Des avions, on en a vu ; d'ailleurs, il y avait eu la guerre, ils (les habitants) connaissaient les avions, faut pas croire. Mais, disons, un avion comme ça, on n'en n'avait jamais vu... et surtout la façon de s'arrêter et de repartir.

— **Étais-tu sûr qu'il se trouvait près du sol ?**

— Ah, oui ! à 3 mètres, à peu près... Oui, on voyait les types et tout. On leur faisait signe, eux aussi nous faisaient signe. On leur a dit de descendre, et c'est quand on était à 50 mètres qu'ils sont partis.

— **Venons-en aux bonshommes ; est-ce que tu peux les décrire à peu près ?**

— Ah, ils avaient une couleur de peau qu'on ne trouve pas sur la planète.

— **Étaient-ils vêtus d'un habit ou d'une combinaison quelconque ?**

— Non, ils n'avaient ni scaphandre, ni rien. J'avais peut-être l'impression qu'ils avaient une espèce d'antenne sur la tête, mais c'est tout.

— **De quelle couleur étaient-ils ?**

— Ouh là là ! ce n'était ni noir, ni blanc, ni jaune... une espèce de verdâtre.

— **La silhouette des 2 bonshommes paraissait-elle humaine ? Ils n'avaient rien de disproportionné ?**

— Oh, il n'y avait que la couleur qui ne paraissait pas humaine. Je n'ai vu aucun détail, parce que, avant qu'on puisse les observer, ils avaient disparu.

— **Et la couleur de l'objet, mis à part la partie transparente ?**

— Oh... c'était un peu la couleur de l'aluminium, je crois.

— **Est-ce qu'il y avait une source de lumière ?**

— Non, rien du tout. Ça a fait comme une énorme balle qui arrive à toute vitesse, qui s'arrête quelques instants, le temps de nous voir arriver, et quand on a été à 50 mètres, tout le monde leur faisait signe de descendre, ils sont repartis.

— **Eux aussi vous faisaient signe. Mais avais-tu l'impression qu'ils vous observaient ou qu'ils étaient indifférents ?**

— Et bien, j'avais l'impression qu'ils s'étaient arrêtés pour nous voir, quoi. Et ils nous regardaient

## Affaire Moustiers du 5-4-72

**L'enquêteur :**

Jean-François Gille, né en 1942, Paris.

**Le témoin :**

M. Rémy Enoc, né le 2 avril 1909.

Retraité.

J'ai avec le témoin des relations de profondes amitiés. Je le connais depuis 1960 et je puis me porter garant de son honnêteté. Il n'a jamais fait preuve de déséquilibre et n'est pas sujet à des hallucinations. C'est un homme franc, sincère et modeste, il hait la publicité et désire garder l'anonymat, mais serait prêt à exposer son expérience à tout enquêteur agréé. M. R. E. a toujours vécu en Provence, il est originaire des Alpes-de-Haute-Provence. Il réside maintenant depuis la fin des années 50 à Aix-en-Provence. M. R. E. est marié et a trois enfants. Sa fille aînée, chez qui l'observation a eu lieu, a une fille de 9 ans, Isabelle, et un garçon né en juin 1972.

**L'enquête :**

M. R. E. réside occasionnellement chez son gendre, M. A. C., à Moustiers-Sainte-Marie (04). C'est de la maison de celui-ci qu'a eu lieu l'observation, dans la nuit du 5 au 6 avril 1972. J'ai été informé de cette observation par la famille du témoin, le 8 avril, à Moustiers même, sur le lieu de l'observation. J'ai commencé à interroger M. R. E., à Moustiers, le 9 avril. J'ai pris des notes rapides, je n'avais pas mon magnétophone.

arriver, la tête retournée, comme ça (aucun détail). Ils sont repartis dans une accélération extraordinaire.

— **Tu n'as pas pu apprécier la longueur de l'objet ? C'est difficile, évidemment.**

— Oui, c'est difficile... je ne sais pas, moi...

— **Sur ton schéma, les proportions largeur-longueur sont-elles respectées ?**

— Oh, oui, c'était ça, oui.

— **Alors, si l'on admet, comme tu l'as dit, que la largeur est de 1 mètre, la longueur est de l'ordre de 4 mètres, environ (rapport 1 sur 4).**

— Oui ; c'était ça, 3-4 mètres.

— **Est-ce que vous avez constaté la présence de traces ?**

— Non... d'ailleurs, il ne s'était pas posé.

— **Avez-vous parlé de votre observation à la police ou aux journalistes ?**

— Non, c'est resté au village... dans la rue même, si l'on peut dire.

— **L'observation t'a tout de même énormément frappé ; je sais que moi, je n'ai aucun souvenir de ce que je faisais à 5 ans.**

— Oh, oui, ça m'a énormément marqué... d'autant plus que mes parents ne voulaient pas me croire ; mon père, quand il est arrivé du travail, disait que c'était un petit avion, comme on en voit passer de temps à autres.

— **Vous n'avez pas eu peur ?**

— Ah, non... non... pas du tout.

— **Aviez-vous déjà entendu parler de soucoupes volantes, dans le village ?**

— Ah non, jamais... Pour moi, c'était la première fois ; on jouait, on criait : « Balle ! », ceci, cela, et on s'est tous arrêté en entendant le bruit qui arrivait. Comme si c'était une fusée actuelle qui partait.

Fin de l'enregistrement.

J'ai réécouté et réinterrogé M. R. E. le 15 avril chez lui, à Aix-en-Provence, sans magnétophone. Enfin, le 21 avril, j'ai fait raconter au témoin son expérience devant le magnétophone, puis je lui ai posé le maximum de questions, en suivant le plan de l'« Aide Mémoire de l'Enquêteur » (publié par LDLN). M. R. E. a parlé devant le magnétophone de 21 h 30 à 22 h 10. Je me réserve de l'interroger de nouveau vers la fin de l'année 1972. J'ai reconstitué la scène, avec le témoin, sur les lieux même, le 30 octobre 1972.

#### Les faits :

Date : mercredi 5 avril (1) 1972.

Heure : environ 21 h 15 (2).

Lieu : Moustiers-Sainte-Marie (04).

Les coordonnées du lieu d'observation sont mesurées d'après la carte d'état major au 1/50.000<sup>e</sup> (feuille XXXIV-42 publiée en juin 1957).

Latitude : 43° 50' 57" N.

Longitude : 60° 13' 20" E.

(Méridien international ; erreur probable  $\leq 2''$ ).

Le témoin prenait le frais à la fenêtre de la chambre de sa petite fille, comme il a l'habitude de le faire lorsqu'il est Moustiers. Fenêtre du 1<sup>er</sup> étage ouverte sur la direction N-NO. La chambre était éclairée par une lampe de chevet.

Conditions atmosphériques : il faisait beau, ciel étoilé (1 jour avant le dernier quartier), légère brise. Température normale pour le lieu et la saison (plutôt fraîche). Le chauffage central fonctionnait.

L'attention du témoin a été attirée par ce qu'il appellera « l'engin ». Lorsqu'on se trouve devant la fenêtre où a eu lieu l'observation, on voit un cyprès à environ 10 m et un peu plus à gauche, un poteau télégraphique à environ 29 m de la fenêtre. Le témoin s'est servi de ce poteau pour repérer la position de l'objet.

L'objet est apparu au témoin dans la direction du N (le témoin dira NE, mais lors de la reconstitution il montre sensiblement le N). C'est un objet lumineux, brillant, qui lui apparaît, se déplaçant rapidement d'E en O. Le point de première vision est situé légèrement à droite du cyprès. L'objet traverse la zone du ciel occultée par le cyprès, puis se stabilisera légèrement à gauche et au-dessus de la direction donnée par le sommet du poteau télégraphique. L'objet s'immobilisera donc en un point du ciel, dans la direction O-NO, à 10° de l'O, à une hauteur correspondant à peu près à un bras levé (3).

L'attention du témoin est attirée par « des lueurs de phares projetées tout autour dans le ciel » par l'objet.

D'après le témoin il semble que les projections lumineuses n'aient eu lieu qu'après l'immobilisation de l'objet, cependant il est clair que l'attention de M. R. E. n'a été pleinement requise qu'après l'immobilisation de l'objet.

L'objet « lui-même » se présentait comme un disque blanc brillant, d'un diamètre apparent du tiers de la pleine lune (4), à bords nets, aucune structure intérieure au disque n'est et ne sera observée. « L'engin lui-même » apparaît comme « un brasier très incandescent », « jaune-blanc ». Ces projections lumineuses émises par l'objet sont appelées aussi des « flashes » ou des « fusées » par le témoin. Pressé de questions, M. R. E. dira qu'elles étaient de couleur jaune. Il les a vues dès que l'objet s'est immobilisé. Il lui a semblé que ces rayons lumineux étaient émis dans un ordre rotatif très rapide, mais il ne peut l'affirmer. Il note un halo autour du disque. « Halo orangé très intense,

plutôt rouge ».

Les rayons lumineux partaient d'une certaine distance du disque central et s'arrêtaient à environ dix fois le diamètre de la boule.

M. R. E. appelle son gendre et sa fille, alors au rez-de-chaussée. Celui-ci monte à l'étage, tandis que son épouse se contente d'observer rapidement l'objet par la fenêtre de la cuisine, au rez-de-chaussée. M. A. C. est armé d'une paire de jumelles de théâtre. Il me dira le 9 avril que l'objet lui semblait « double ou triple de Vénus » (5) à l'œil nu. Il m'assurera de l'impression de proximité que donnait l'objet. L'observation avec ces jumelles ne révèle, semble-t-il, rien de plus. « Il en avait plein les jumelles », dira simplement M. R. E.

Le phénomène observé continue, identique à lui-même. Cette première phase de l'observation aurait duré environ « un quart d'heure, vingt minutes ». Il est environ 21 h 30. M. R. E. va se coucher pour lire.

Vers 1 h 15 (6), M. R. E. se lève, va à la fenêtre. Il voit l'objet à la même place par rapport à la maison. Il remarque le très brillant halo orange, « violacé », avec peut-être comme des nuées à l'intérieur (« ça bougeait un peu, paraissait en fusion »). Le halo se distinguait nettement du bord du disque proprement dit. Les projections lumineuses sont émises de la même façon que précédemment. C'est la même observation que celle de 21 h 30.

Cependant, immédiatement après qu'il se fut rendu à la fenêtre — me dira le témoin dans les trois premiers interviews —, un petit moment après — nuancera-t-il le 30 octobre —, le phénomène prend un tour nouveau. Le témoin observe une transformation apparente de l'objet qui passe de la forme d'un globe à celle d'une « ancre marine » axe en haut. L'ancre « a commencé à osciller de gauche à droite en projetant des flashes dans le ciel ». En fin de compte l'« ancre » se retourna, lorsqu'elle fut « tête-bêche » (au bout de combien de dizaines de secondes ?) (7), elle passa à la forme d'un fuseau vertical (le tout gardant des dimensions à peu près constantes), puis s'éloigna à une vitesse « fulgurante » vers l'O et disparu.

Le témoin a ressenti l'impression, lors de sa deuxième observation, que ça « pouvait être un objet des espaces qui nous dépassait ».

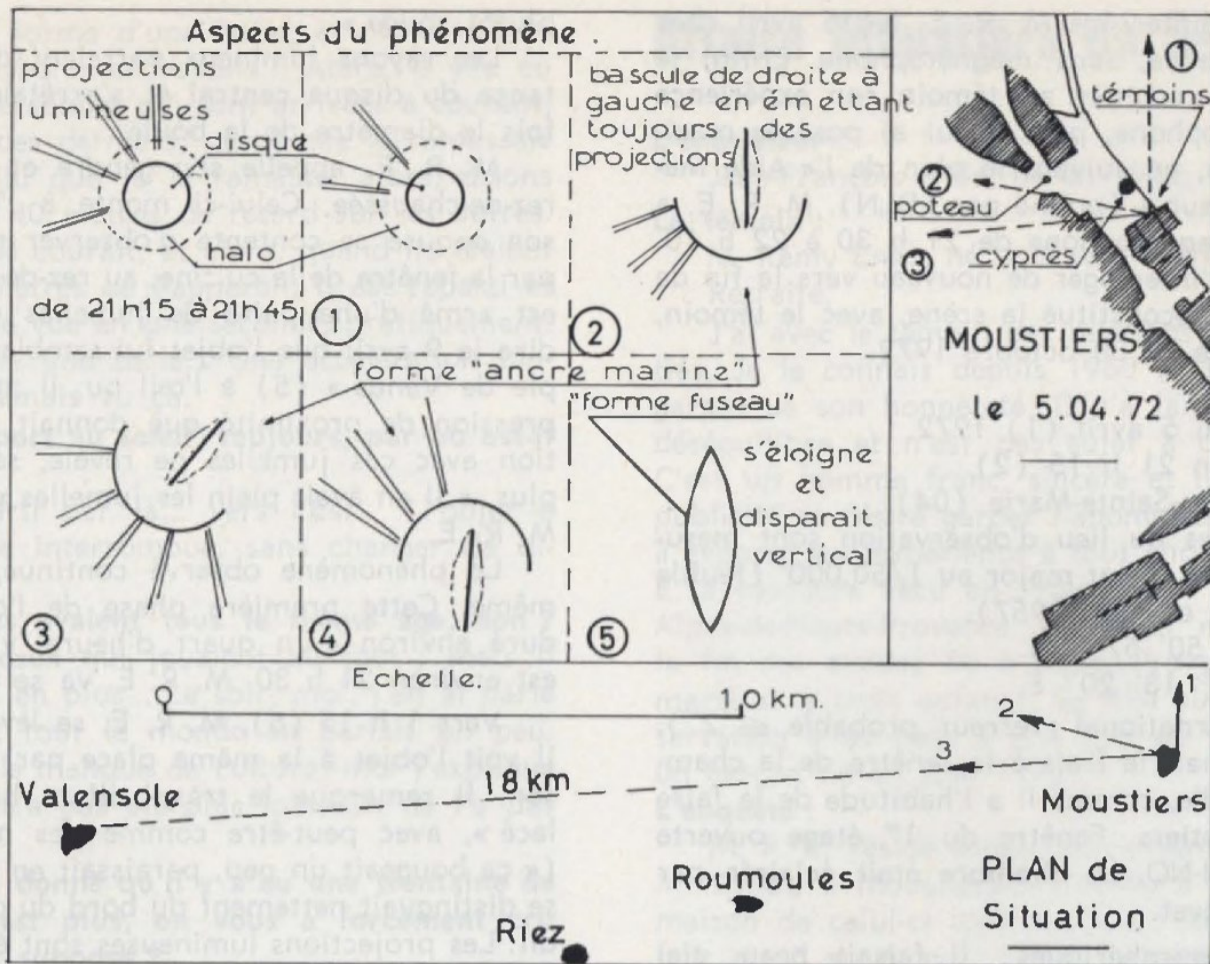
M. R. E. ne croyait pas aux « soucoupes volantes » et n'avait pas lu de livre sur cette question. Il a trouvé l'objet, mystérieux, dès la première apparition, et s'est demandé alors s'il s'agissait d'un ballon-sonde. Lors de la deuxième observation cette explication ne le satisfaisait plus.

Le témoin n'a pas, par la suite, ressenti de troubles physiques ni psychiques et sa montre n'a pas présenté d'anomalies.

L'observation s'est déroulée sans qu'il soit perçu aucun bruit, ni de la part du phénomène allégué, ni d'éventuels animaux du voisinage.

**NDLR.** — Enquête toute simple de M. Gille, pleine de pondération, comme nous en recevons souvent, et plus spécialement de la jeunesse studieuse, très nombreuse parmi nos enquêteurs, qui se penche sur le phénomène avec un très grand souci d'objectivité, tissant la trame qui fera le fond de la recherche.

M. J.-F. Gille nous excusera si nous le décrivons comme une représentant d'une certaine jeunesse en qui nous mettons nos espoirs : licencié ès sciences, docteur du 3<sup>e</sup> cycle en physique théorique, attaché de recherche au CNRS, et nous lui souhaitons une carrière remplie de découvertes nouvelles.



Cependant, au-delà du texte, M. Gille a « habillé » au maximum l'observation de son vieil ami, par des photos de la fenêtre d'où l'on aperçoit le cyprès et le poteau télégraphique qui servent de repères, plan cadastral, plan géologique, cartes, etc..., toutes choses pour permettre l'étude de cette simple observation sur toutes ses faces.

Précisément, on s'aperçoit que Moustiers n'est qu'à 18 km de Valensole sensiblement à l'E, et si l'on prolonge la direction de l'observation 3, au moment de la disparition du phénomène, elle passe exactement à Valensole, célèbre dans nos annales ufologiques. Il est difficile par une nuit claire de situer la distance d'un phénomène lumineux aperçu dans le ciel. Par expérience, nous savons que ces distances peuvent être considérables, nous en connaissons qui étaient visibles parfaitement à 45 km (et ne parlons pas des fusées expérimentales !) et si le phénomène s'était situé au-dessus, ou aux environs de Valensole, son observation à 18 km aurait été parfaitement possible et normale, sans rien exagérer. C'est donc une hypothèse parfaitement valable, qui se rattache à des faits connus, qui peut être rapprochée de l'observation de l'observatoire de Saint-Michel-de-Provence (voir LDLN 115) qui semble bien également intéresser la même région. Il n'était pas sans intérêt de signaler le fait.

F. L.

(1) Un léger doute s'élèvera au sujet de la date de l'observation, dès mon premier interview du 9 avril. M. A. C., deuxième témoin, pensait qu'il s'agissait du lundi 3 avril. Après confrontation des souvenirs, la date du 5 paraîtra certaine (sonneries de cloches le 3 et pas le 5).

(2) Lors de la première interview, M. R. E. dira 21 h 30 pour le début de l'observation. Après discussion avec sa famille, il se décidera pour 21 h 15.

(3) Le témoin repérera dans la suite la direction de l'objet par rapport aux astres proches alors visibles. Voir croquis 1 et 2a.

Il appelait « Mars » l'astre le plus brillant, qui n'était autre que Vénus.

(4) Il faut se rappeler — comme le note J.-A. Hynek (*The UFO experience*, Regnery, p. 43) — que les témoins surestiment toujours les diamètres apparents.

(5) Les témoins MM. R. E. et A. C. diront « Mars » pour « Vénus », mais vérifications faites en leur présence, il n'y a plus aucun doute là-dessus.

(6) Interrogé à brûle-pourpoint le 30 octobre, M. R. E. dira « une heure après », c'est-à-dire vers 22 h 30-23 h. Mais le 9 avril, le 15 avril et le 21 avril il avait donné 1 h 15, le jeudi, comme heure approximative la plus probable de sa deuxième observation.

(7) M. R. E. dira « 3 à 4 mn » pour la durée totale de la transformation, mais cela me semble très subjectif.

## Un facteur surpris par un M.O.C.

Nous avons rencontré à son domicile M. Roland X... préposé des PTT. Après bien des réticences, il ne voulait plus en parler, il nous a raconté les faits qui se sont déroulés il y a 18 ans, mais sont encore frais dans son esprit. Cela est arrivé dans la commune de Saint-Waast-la-Vallée, à quelques kilomètres de Bavay, et pratiquement à mi-chemin entre Maubeuge et Valenciennes (Nord).

### LE RECIT

J'avais 27 ans à l'époque, c'est-à-dire en novembre 1954. J'étais facteur et effectuais de nombreux déplacements professionnels. Ce soir-là j'étais allé rendre visite à ma fiancée à La Flamengrie, hameau de Saint-Waast-la-Vallée. Il devait être minuit, minuit et demi. Je retournais chez moi à bicyclette, prenant la route de la Casquette à Saint-Waast, en pensant profondé-

ment à la demoiselle que je venais de quitter... La route était déserte, le ciel clair, constellé d'étoiles, il y avait un clair de lune ; il gelait ; on voyait la plaine vide et nue à perte de vue, vers Bavay et ses environs. A peine éloigné de 800 m de la nationale 49, la lampe de mon vélo se mit à clignoter fortement, s'éteignit, se ralluma, ainsi de suite... Pourtant il faisait sec et l'humidité ne pouvait être la cause de ces ennuis électriques ! Je fus surpris de voir à ma gauche, dans le lointain de la plaine, une petite boule lumineuse de couleur feu, qui semblait au ras de l'horizon. Etonné, je ralentis un peu afin de pouvoir regarder ce que cela pouvait être. La boule lumineuse grossissait à vue d'œil et je me rendis compte qu'elle venait rapidement dans ma direction ; elle eut bientôt la grosseur d'une petite orange et fonçait toujours droit sur moi ! Apeuré, j'abandonnais précipitamment mon vélo et sautais dans le fossé gauche — il n'en existait pas à droite ! — pour me cacher. Je levais la tête pour voir ce qui se passait... elle avançait encore, toujours silencieuse, maintenant grosse comme une pleine lune, à distance difficilement évaluable : 400 m ? Je me mis debout pour mieux voir encore... alors, elle s'éteignit brusquement, comme on éteint une lampe à la maison !

Abasourdi, mais poussé par la curiosité, n'ayant plus rien à faire là, je sors du fossé, essayant de comprendre ce qui s'est passé. J'avance dans la prairie de quelques 6 à 7 m, dans la direction de l'apparition... Rien, absolument rien ! Je retourne alors sur le chemin et enfourche ma bicyclette pour partir...

Soudain la boule réapparaît brusquement, mais beaucoup plus près et beaucoup plus volumineuse, comme un gros soleil à 50 m environ. Toujours couleur feu, non éblouissante, elle a de petites variations d'intensité lumineuse, et je vois qu'elle tourne sur elle-même, sans pouvoir préciser si c'est de droite à gauche ou inversement... Terrifié, je replonge dans le fossé... mais l'observe du coin de l'œil ! Elle avance au ras du sol, à 50 cm ou 1 m, je n'ai jamais pu le préciser. Je réfléchis rapidement que je ne peux périr ici, seul dans mon fossé ; il faut agir : je me lève, et la voilà qui pâlit fort, redevient lumineuse et diminue de grandeur comme un ballon qui se dégonfle, et en un éclair elle a disparu comme si elle s'éloignait droit devant moi, légèrement en montant. On aurait dit qu'elle réagissait lorsque je me relevais !

Désemparé et tremblant de peur, je quittais précipitamment le fossé, réenfourchais mon vélo, et appuyant de toutes mes forces sur les pédales, je me suis éloigné de l'endroit en prenant bien soin de ne pas brancher la dynamo, pour rouler au clair de lune et ne pas me faire repérer par ce « machin »... !

Rentré chez moi, j'ai réveillé mes parents qui ont eu de la peine à me croire et m'ont reproché de ne pas être allé les chercher... Ils en ont de bonnes !!! Je n'ai pas dormi cette nuit là.

Tôt le matin, j'ai discrètement confié cet événement peu ordinaire à ma fiancée ; j'en tremblais encore.

J'y pensais sans cesse et cela me gênait dans mon travail. J'étais extrêmement nerveux et le suis resté pendant plusieurs mois. J'ai rêvé de

cette boule et en ai fait des cauchemars... J'en ai parlé et on ne s'est pas moqué franchement : on riait de moi en arrière. Alors j'ai pris la résolution de ne plus en parler et lorsqu'on m'en entretenait, je niais le phénomène, affirmant que j'avais eu la berlue, ou n'importe quoi pour qu'on me laisse en paix... Néanmoins je sais que je n'ai pas rêvé et que c'est la stricte vérité. J'étais en pleine possession de mes moyens et ne lisais pas : ma fiancée et mon travail occupaient tout mon temps.

## QUELQUES QUESTIONS

Q : *Nous voudrions quelques détails, si cela vous est possible ; la trajectoire de l'OVNI ?*

R : Droite et directe sur moi en venant du lointain à l'Est, puisque j'ai vu un grossissement rapide à l'arrivée et un rapetissement rapide, mais quelque peu en montant, au départ. De plus il a toujours rasé la plaine, sans suivre les dénivellations.

Q : *A quelle hauteur ?*

R : Je n'en sais rien. Quelques mètres, mais très bas, c'est-à-dire peut-être 1 m, au plus près de moi, à l'arrêt, avant départ et disparition.

Q : *Combien de temps cela a-t-il duré ?*

R : Peut-être 4 mn en tout, avec environ 3 mn pour l'arrivée et y compris le temps de disparition, et une minute pour la réapparition plus près et le départ définitif.

Q : *Avez-vous des détails complémentaires : la forme, la couleur, le mouvement, etc. ?*

R : C'était une boule, peut-être pas parfaite, mais bien nette, sans halo, ni nuée, mais au contour un peu flou. Pas de projection lumineuse, cela n'éclairait ni le sol ni les environs. La couleur fut toujours « feu », c'est-à-dire une sorte de jaune-orange, avec de petites variations d'intensité lumineuse ; au moment du départ elle pâlit fort, puis reprit sa luminosité avant de décroître. Quant au mouvement, elle était en quelque sorte immobile, sans balancement ou toute autre fantaisie au cours de ses déplacements. Pas d'antenne, rien d'autre...

Q : *Et le son ?*

R : Aucun, du début à la fin. Et pourtant c'était le grand calme à cette heure là !

Q : *Aviez-vous une montre ? Comment s'est-elle comportée ?*

R : J'avais une montre, mais je n'ai jamais rien remarqué.

Q : *A votre humble avis quel pouvait être le diamètre de cette sphère ?*

R : Je n'en sais rien. Plusieurs mètres. Peut-être 3 ou 4, ou plus ! (c'est peut-être près de la vérité, car d'après les paramètres donnés par la suite, on avoisine les 3,50 m).

Q : *Quelles ont été les suites physiques et morales ?*

R : Rien au point de vue physique, hormis un énervernement excessif pendant plusieurs semaines et même plusieurs mois. Quant au moral il ne fut jamais affecté.

Q : *Et les services officiels et la gendarmerie ?*

Je ne leur en ai jamais touché un mot ; je voulais rester en paix et je ne savais et ne sais toujours pas ce qu'était cette énorme boule, qui aurait pu me faire battre des records cyclistes, tant j'ai eu peur !

## ENVIRONNEMENTS

Saint-Waast-la-Vallée est un village construit dans un site pittoresque et qui fut une station néolithique. Une ligne S.N.C.F. passe à 900 m du lieu d'observation, c'est la ligne Valenciennes-Maubeuge presque parallèle à la trajectoire du MOC. Une importante nappe d'eau souterraine se trouve sous le territoire de cette commune et fut utilisée par les brasseries locales. Il semblerait que la région soit faillée (non vérifié).

Un fait particulier à citer : vers 1950, deux douaniers en embuscade de nuit (frontière belge) auraient vu près de là une apparition de N.-D. de Lourdes... Chacun reste libre de croire ou de sourire... mais ce fait se serait reproduit, il y a quelques années, devant deux lycéens à Maubeuge... (?).

Dans la région considérée, à 4 km de Saint-Waast-la-Vallée, se trouve Bellignies ; dans le parc du château de cette commune, on découvre le dolmen de « la pierre croûte » (petra cryptae = la pierre de la grotte). Sur ce dolmen, qui a dû servir aux sacrifices druidiques les préhistoriens ont cru découvrir des gravures cupulaires représentant le soleil et des constellations ayant la forme de la Grande Ourse. Ces gravures témoigneraient d'un culte stellaire aujourd'hui oublié, et expliqueraient le respect traditionnel dont cette pierre jouissait de temps immémorial ; à 5 km, Houdain, avec des carrières souterraines où les

Romains extrayaient le calcaire colithique ; la pierre appelée « sarrazine ». A 4 km, Bavay, centre archéologique, carrefour de routes depuis l'époque préhistorique. Les fouilles, parmi les plus importantes de France, qui y sont entreprises, révèlent un état de civilisation extrêmement avancée dès la période gauloise.

Selon la tradition populaire, le « veau d'or » serait enterré quelque part entre Gommegnies et Bavay.

## OPINION DES ENQUETEURS

Nous ne doutons pas de la sincérité du témoin. L'observation semble simple ; d'après la grosseur et les évolutions particulières et silencieuses du MOC : arrivée rapide, extinction et réallumage brutals, rotation horizontale près du sol, déplacements rectilignes vers le témoin, sans suivre les dénivellations du terrain, départ à haute vitesse, et aussi l'impression du facteur que ce MOC s'éteint ou s'éloigne dès qu'il se lève... tout cela permet de supposer qu'il ne s'agit ni de foudre en boule, ni de formation plasmétique... On notera aussi, qu'à 18 km à vol d'OVNI (!), près de Maubeuge, en novembre 1954 aussi, deux personnes rencontrèrent un MOC au sol et virent un être se mouvoir près de l'ouverture (LDLN n° ). Qui peut valablement solutionner cette observation d'un facteur à Saint-Waast-la-Vallée ?

J.-M. BAVAY

J.-M. BIGORNE

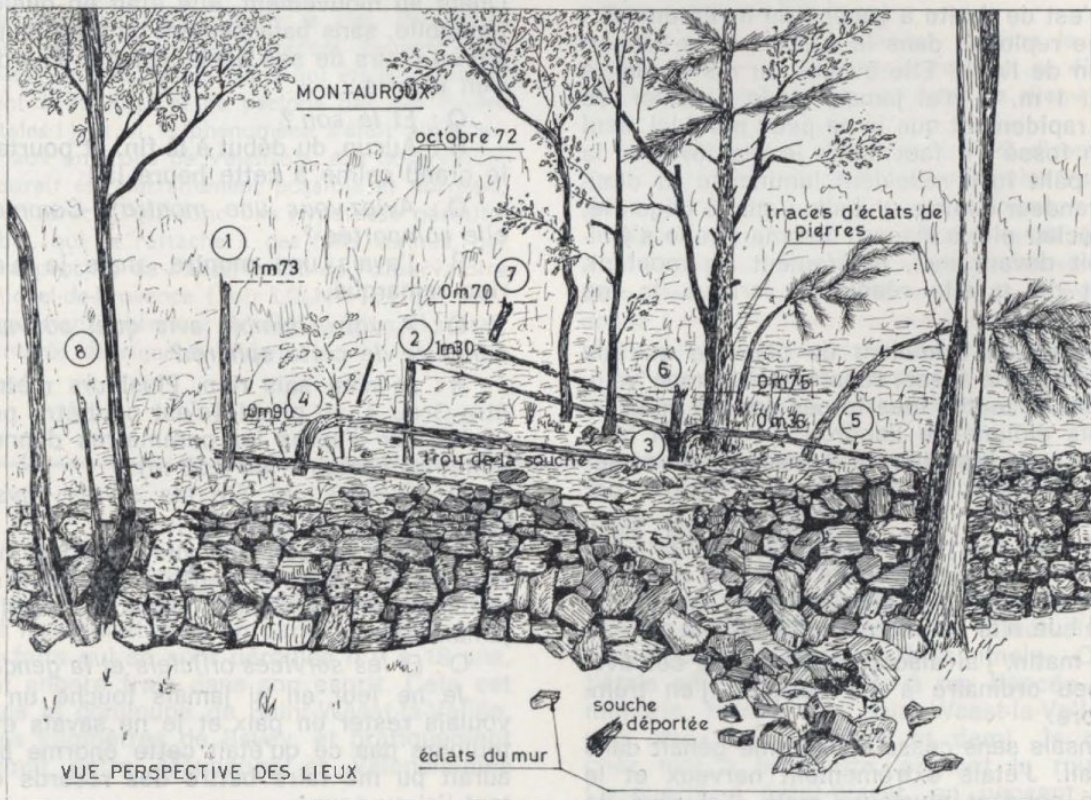
P. RAUCHE

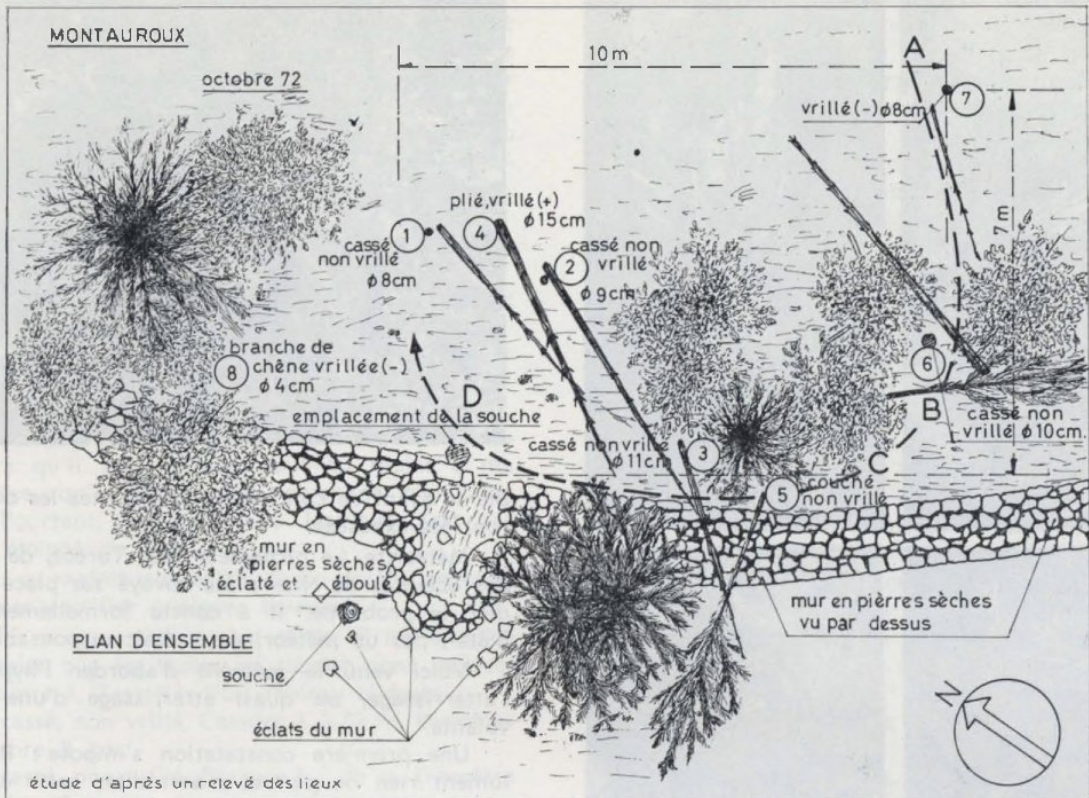
## MONTAUROUX (Var)

Enquête de A. François et J. Chasseigne

L'affaire de Montauroux présente deux caractéristiques principales. En premier, l'énorme engouement provoqué par des articles de presse à sensation. Plu-

sieurs dizaines de milliers de personnes sont venues en « pèlerinage » sur les lieux, et un dimanche on a compté une file de voitures de près de 2 km. C'est à peine croyable.





En second lieu, l'impossibilité quasi absolue de tirer une conclusion valable quant à l'origine du phénomène qui a causé les dégâts constatés sur le terrain.

Mais, venons-en d'abord aux faits. Le dimanche 10 septembre, M. René Merle, viticulteur à Montauroux, était à la chasse dans les bois qui bordent le lac de Saint-Cassien, au lieudit « Le Collet-Redon », quand il découvrit une surface d'environ 15 m sur 20, saccagée d'une bien mystérieuse façon. Curieux de nature, et excellent observateur, il se mit à examiner les lieux.

Plusieurs arbres sont sectionnés nets, à des hauteurs différentes, allant de 0,36 m à 1,73 m. Trois de ces arbres (n° 1, 2 et 3 sur le dessin), situés à peu près dans le même axe, sont coupés respectivement à 1,73 m, 1,30 m et 0,36 m. La ligne de cassure constitue une ligne droite oblique parfaite.

Deux arbres pliés ont subi des efforts de torsion importants, mais chacun dans un sens différent. A noter que tous les arbres atteints sont assez petits, le plus gros (le n° 4) atteignant tout juste 15 cm de diamètre.

On remarque également des efforts de torsion sur un arbre cassé et sur la petite branche horizontale d'un chêne, par ailleurs intact, et situé sur la périphérie de la surface atteinte. L'un de ces efforts se situe donc dans un plan vertical et l'autre dans le plan horizontal.

La souche d'un chêne, mort depuis bien longtemps, a été arrachée et projetée à quelques mètres. Cette souche a fait couler beaucoup d'encre et en fera encore couler beaucoup. Il s'agissait d'un chêne relativement petit, environ 15 cm de diamètre. La partie aérienne de la souche est toute calcinée par un feu ancien. Elle était enterrée de 30 à 40 cm et plus aucune racine ne l'accrochait au sol.

L'écorce des arbres restés debout est comme bombardée, vraisemblablement par des éclats de pierre, car un mur, bordant le terrain, est éclaté sur 2 mètres environ, projetant certaines pierres jusqu'à 20 mètres.

D'autres sont cassées ou fendues. A noter que le mur n'existe plus, ayant été presque totalement « démonté » et emporté en souvenir.

Les brindilles des arbres abattus jonchent le sol, recouverts par endroits, d'éclats de pierre venant manifestement du mur éclaté.

La couverture du sol paraît intacte : feuilles mortes, petits buissons, etc. ont été épargnés, sauf le long du mur et près de la souche, où le sol est plus propre et où il y a moins de végétation.

Au centre de la zone perturbée, un îlot de paix : 3 chênes et 2 pins sont restés debout, mitraillés bien sûr par les jets de pierres, mais sans autres dommages. Il semble que le phénomène responsable des dégâts ait tourné autour de ce bosquet.

M. Merle ne fait part de sa découverte à personne, mais, intrigué, il revient plusieurs fois sur les lieux au cours des jours suivants, tentant de trouver une explication logique et acceptable, au bouleversement dont il était le témoin. Puis y renonçant, il se décide à prévenir la brigade de gendarmerie de Fayence, trois semaines après. La presse s'empare de l'information et l'affaire de Montauroux démarre.

Les radios, les télévisions et les journaux donnent une publicité sans précédent. La foule accourt et, à partir de ce moment, pas mal d'âneries seront débitées.

Nous allons essayer de remettre les choses en place afin d'y voir plus clair. D'abord, essayons de situer le phénomène dans le temps. Nous connaissons le jour de la découverte du site, le 10 septembre. Mais, nous apprendrons par la suite, que le dimanche 27 août, le site était encore intact. Ce jour-là n'est pas un jour comme les autres dans le Var, en effet, c'est l'ouverture de la chasse et, un habitant du hameau du Jas-Neuf a tué un lièvre à l'endroit précis ce jour d'ouverture. Voilà les deux seuls faits précis que l'on connaisse sur l'affaire de Montauroux, tout le reste n'est que supposition et interprétation hasardeuse.



Voyons maintenant les explications conventionnelles.

Le Canular tout d'abord : franchement non. La mise en scène est considérable. Elle demande un matériel considérable sans être assuré du résultat. En effet, le site est passablement isolé, peu de gens y passent, à l'exception des chasseurs et, si nous n'avions pas eu affaire à une personne curieuse de nature, il est certain que tout cela serait resté ignoré de tous.

L'hélicoptère, on imagine mal, étant donné les dégâts produits, que l'appareil responsable ait pu repartir.. Il n'y a rien de plus fragile que des pales d'hélicoptère et cette explication ne tient absolument pas.

Explication météorologique. Trombe ou tornade. Certainement pas, et cela pour plusieurs raisons. D'abord, la couverture du sol est intacte, ce qui est absolument impensable après le passage d'un phénomène capable de faire de tels bouleversements. De plus les efforts de torsion ont été appliqués dans les deux sens, et enfin, la surface atteinte est extrêmement réduite, par rapport aux effets dévastateurs d'une tornade.

La foudre. On n'a pas retrouvé de brûlures. Par ailleurs, l'arrachement de la souche paraît militer contre cette hypothèse. Des spécialistes de la météo sont venus sur place et auraient également donné un avis défavorable.

Cependant, je pense qu'on a abandonné un peu vite cette tentative d'explication. Toute une série de documents, tirés de « l'Atmosphère » de Camille Flammarion, et traitant des effets constatés de la foudre laissent rêveurs. C'est M. Lagarde qui m'a fait parvenir cette documentation, et nous traiterons de ce pro-



blème avant de conclure, quand toutes les données auront été exposées.

Météorite. Le professeur Guy Turcot, de la Faculté des Sciences de Nice a été envoyé sur place pour étudier le problème. Il a conclu formellement que ce n'était pas un météorite qui était responsable.

Voici venu le moment d'aborder l'hypothèse de l'atterrissage, ou quasi atterrissage d'une soucoupe volante.

Une première constatation s'impose : Rien, absolument rien ne permet d'accréditer cette explication. La plupart des éléments qui allaient dans ce sens se sont révélés après enquête, faux ou inexistant.

On a dit que les pompiers de Fayence ont été appelés pour un feu proche du Collet-Redon, et qu'ils n'ont rien trouvé une fois rendus sur les lieux. Ceci, bien sûr, aurait donné du poids à l'hypothèse O.V.N.I., car si quelqu'un avait aperçu une lueur à l'endroit indiqué, c'était une présomption sérieuse. Malheureusement, il n'en est rien. Les pompiers de Fayence ont bien été appelés, le 10 septembre, pour un feu qui n'existait pas, mais c'était à la décharge publique de Callian, loin du Collet-Redon.

On a dit que certaines personnes avaient constaté des anomalies magnétiques sur le site. On a même parlé de déviation de 90°. C'est faux. Il y a bien eu une déviation de 90°, mais elle n'avait strictement rien à voir avec ce qui nous intéresse : afin que sa boussole soit plus stable, l'expérimentateur, un jeune homme, avait posé celle-ci sur une boîte métallique que Mme Merle avait amenée pour y mettre des escargots. J'ai refait l'expérience avec la même boîte et suis arrivé au même résultat. Cette petite anecdote mise à part, il n'y a eu aucune anomalie magnétique de constatée sur le site de Montauroux.

Un test de radio-activité a été fait sur le terrain : deux scintillomètres, un détecteur global de radio-activité et deux discriminateurs d'énergie, permettant de faire le distinguo entre la radio-activité naturelle et artificielle ont été utilisés.

La radio-activité de l'environnement du site est très légèrement supérieure à la moyenne régionale. Cela est dû à la proximité de roches de grès noir, employées pour l'empierrement du chemin forestier. La radio-activité du chemin est donc supérieure à celle de la colline, laquelle est supérieure à la moyenne générale du Var. Mais cela ne constitue pas une anomalie et l'enquête sur la radio-activité doit être considérée comme négative.

Une seconde constatation : Le phénomène de Montauroux n'est pas unique. En effet, quelques jours

après le déclenchement de l'affaire, j'ai reçu communication d'un cas présentant quelques analogies avec Montauroux. Il m'a été transmis par M. Forest de Toulon et vous pouvez en prendre connaissance par ailleurs.

Un deuxième cas, publié lui aussi dans ce numéro a eu lieu comme le précédent il y a une dizaine d'années, et s'est passé dans un village de la côte varoise, à Anthéor.

Dans les 2 cas, on trouve des phénomènes similaires à Montauroux :

Forces de torsion importantes, robinets s'ouvrant tout seuls, pins torsadés.

Projections. A Anthéor un éclat de verre fiché avec violence dans une porte en bois.

Forces très localisées. Mais, dans ces deux cas, tous les témoins ont entendu un vacarme assourdissant, alors qu'il semble bien, tout au moins à ma connaissance, qu'à Montauroux, personne n'ait rien entendu. Pourtant, le hameau du Jas-Neuf n'est pas tellement éloigné du site.

Venons-en maintenant à l'étude du dessin, en commençant par rectifier quelques erreurs.

Tous les arbres ne sont pas vrillés. Il n'y a qu'en trois endroits que les traces de torsion sont indiscutables (points 4, 7 et 8). Voir tableau ci-dessous.

1. arbre cassé, non vrillé. Cassure à 1,73 m. Diamètre de l'arbre 8 cm.
2. arbre cassé, non vrillé. Cassure à 1,30 m. Diamètre de l'arbre 9 cm.
3. arbre cassé, non vrillé. Cassure à 0,36 m. Diamètre de l'arbre 11 cm.
4. arbre plié, vrillé sens positif, à 0,90 m du sol environ. Diamètre 15 cm.
5. arbre couché non vrillé.
6. arbre cassé, non vrillé. Cassure à 0,75 m. Diamètre de l'arbre 10 cm.
7. arbre vrillé sens négatif. Cassure à 0,70 m. Diamètre de l'arbre 8 cm.
8. branche de chêne vrillée sens négatif. Branche horizontale de 4 cm de diamètre et à environ 1,80 m du sol.

Le tronc de l'arbre n° 3 n'est pas tombé du côté du mur comme l'indique le dessin, mais à l'opposé.

Toutes ces erreurs ne sont pas le fait du dessinateur. Il a dessiné, fort bien d'ailleurs, ce qu'il a vu, mais, comme une dizaine de jours s'étaient écoulés depuis le premier article des journaux, la race des abrutis congénitaux avait déjà eu le temps de se manifester, en venant modifier les données initiales.

Puisque nous en sommes à l'étude du dessin, nous allons tenter de suivre, ensemble, le cheminement de l'énergie dévastatrice, quelle qu'elle soit.

Pour ce faire, nous nous servons de la vue en plan au 1/50<sup>e</sup>, plus exacte que la vue en élévation.

Le bosquet indemne du centre nous dicte ce cheminement, puisque le phénomène en a fait le tour.

Bien que nous ne sachions évidemment pas dans quel sens il se soit effectué, nous choisirons, arbitrairement de partir du point A, près de l'arbre n° 7, en précisant qu'un autre arbre, à 4 mètres au-dessus du n° 7, a eu son écorce rapée par endroit.

Du point A, nous descendrons vers le point B et l'arbre n° 6, puis, le phénomène s'infléchit vers la droite, en C, longe le mur de pierres sèches et arrive en D, à l'endroit où ses effets sont les plus spectaculaires.

Voilà, je vous ai exposé, le plus honnêtement possible les données du problème. Vous conviendrez com-

me moi qu'il est difficile d'en tirer des conclusions et là, j'en reviens à l'hypothèse de la foudre.

Tout le monde connaît les effets de la foudre sur les arbres. En voici un, particulièrement spectaculaire : Le 19 avril 1866, la foudre frappe un chêne de la forêt de Vibraye (Sarthe), coupe cet arbre, de 1,50 m de circonférence, aux 2/3 de sa hauteur, broie les 2/3 inférieurs, dont les filaments sont semés à 50 m à la ronde, et plante en quelque sorte, le tiers supérieur juste à l'endroit où le tronc était primitivement.

Mais, la foudre ne peut pas expliquer les torsades constatées nous dit-on...

Voici deux faits : Un garçon de ferme portait une fourche de fer sur ses épaules. La foudre emporte cette fourche à cinquante mètres, en tordant ses deux branches d'acier en tire-bouchon, avec une exactitude mathématique.

Et celui-ci : Le 8 juin 1868, un employé du gaz passait rue Thoin, au moment de l'orage, lorsqu'il se sentit s'affaïsser sur lui-même, en même temps qu'il apercevait un éclair éclatant. Il tomba sur les genoux et fut pris d'un tremblement général qui dura deux jours. Et, quelle ne fut pas sa surprise quand il s'aperçut que la plus grande partie des clous de ses bottes avaient été enlevés ! Les clous étaient à vis et les bottes presque neuves.

Mais nous dira-t-on la foudre ne transporte pas de poids lourds...

Le 28 juillet 1839, près de Triel (Seine-et-Oise), un foudroyé fut transporté à 23 mètres de distance.

Le chirurgien Briouillet, près de Chantilly, fut transporté comme une masse, dans l'air, pour être posé à 25 pas de l'endroit où il était.

Le 2 août 1862, la foudre tomba sur le paratonnerre du pavillon d'entrée de la caserne du Prince Eugène, à Paris. Les soldats étaient en train de se coucher. Tous ceux qui l'étaient déjà se retrouvèrent debout, tandis que ceux qui étaient levés furent couchés par terre.

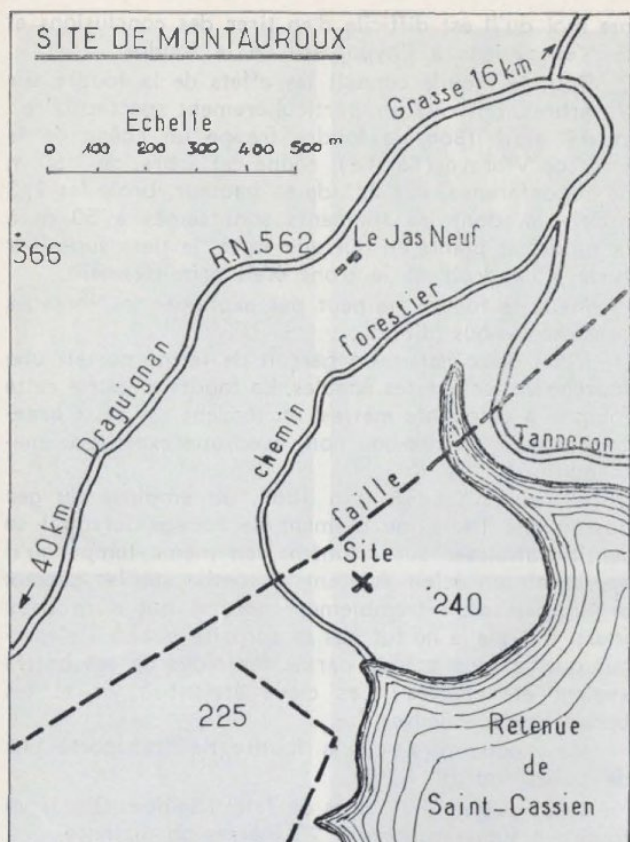
J'y ajoute un témoignage personnel. Il s'agit de mon père qui, durant la guerre 1914-1918 a été transporté lui aussi à une vingtaine de mètres de l'endroit où il se trouvait, comme le chirurgien Briouillet.

Où aurait dû trouver des traces dira-t-on, la foudre en laisse toujours. Oui, mais pas forcément de combustion. Notez que dans tous les cas décrits ici, il n'est nullement fait état de traces de brûlures ou de combustion.

Si les effets constatés à Montauroux sont insolites et inexplicables, ceux provoqués par la foudre les surpassent en merveilleux et extraordinaire. La différence est que pour Montauroux, l'agent prédateur n'a pas été pris sur le fait, tandis que sur les faits que nous venons de décrire, on sait que la foudre en est responsable.

M. Camille Flammarion n'a certes pas écrit son ouvrage pour trouver une cause au phénomène de Montauroux, mais, s'il en avait été chargé, nous pouvons lui faire confiance : il aurait produit des faits dus à la foudre, qui s'adapteraient très exactement à ce qui a été constaté.

Mais il est un fait qui va à l'encontre de cette hypothèse : lors de manifestations intenses de la foudre, il y a toujours une certaine rémanence magnétique qui dure très longtemps. Elle est de faible intensité, quelques centaines de gammas, donc difficile à mettre en évidence. Je ne sais pas si les appareils utilisés à Montauroux étaient suffisamment sensibles pour détecter une anomalie magnétique faible.



Et puis, il y a ce cheminement dont nous avons essayé de mettre en évidence la trajectoire.

Par ailleurs, que ce soit l'hypothèse d'une soucoupe volante qui aurait produit les effets d'aspiration, ou d'une trombe produisant les mêmes effets, on comprend mal que les aiguilles de pins et les feuilles mortes très légères, soient restées en place, alors que les éléments lourds : pierres, arbres, souche aient été soulevés et projetés au loin. L'effet aspirant ne colle pas, seul le phénomène électrique, quelle que soit la cause qui l'a produit, fournit une explication.

C'est donc sur un grand point d'interrogation que je termine cette enquête. Certains me reprocheront de m'en tirer par une pirouette, peut-être ! mais qui n'a jamais été assailli par le doute.

#### Etude géologique sommaire du site de Montauroux.

Le site de Montauroux est proche de deux failles géologiques : L'une passe à 100 mètres environ. Une troisième se trouve également à proximité, à 800 mètres vers l'E, approximativement.

Une brèche tectonique, orientée SO-NE passe à 2 km à l'E du site.

Le sol est composé de terrains sédimentaires.

En annexe, un digest du rapport de M. Forest sur

des faits similaires arrivés à Toulon, il y a une dizaine d'années environ, dans le quartier des Ameniers.

Une nuit, alors que le temps n'était pas particulièrement menaçant, les habitants entendirent un bruit épouvantable et eurent l'impression d'être pris par une tempête venue du ciel. Le lendemain ils s'aperçurent que les arbres du bois avaient été coupés, torsadés, comme si une force inimaginable les avaient pris dans une main géante pour les tordre. Cette force inconnue n'avait agi que sur un espace très réduit : 15 m de long sur 10 m de large (Montauroux est du même ordre). Des pins gigantesques situés en bordure, et des arbres fruitiers, n'ont pas souffert du tout.

Quelques temps après, un des pins avoisinant qui n'avait pas subi les effets du typhon présumé prit soudainement feu... mais par le haut ! C'était un arbre énorme dont la hauteur atteignait 25 m. Les témoins dirent : « on avait l'impression que c'est du ciel qu'est venu le feu ».

**N.D.L.R.** — Le livre cité est « L'Atmosphère » de Camille Flammarion, édité par Hachette et Cie en 1886. Format 18 x 28, abondamment illustré, 808 pages. Une réédition de cet ouvrage s'imposerait par la mine inépuisable de renseignements qu'il renferme, appuyée de statistiques.

C'est ainsi que l'on apprend que le Var est particulièrement bien placé pour le nombre de foudroyés par rapport à la population. Il est le 37<sup>e</sup> sur 86 ; les départements qui le joutent : les Basses-Alpes est le 2<sup>e</sup>, les Alpes-Maritimes est le 13<sup>e</sup>. Les risques sont par ordre décroissant : 1 pour 1 900, 1 pour 4 000, 1 pour 6 700. A titre de renseignement le dernier de la liste est la Seine avec un foudroyé par 93 300 habitants.

On sait que la foudre fréquente les mêmes lieux, le cas récurrent cité par M. Forest en est un exemple. Elle tombe souvent également près des failles, et le plan dressé par M. Chasseigne indique une faille à 100 m.

Les effets de la foudre sur les arbres sont nombreux, et si la place n'était pas mesurée, je pourrais en citer de très nombreux. Le lecteur intéressé recherchera ce livre dans les bibliothèques.

La foudre est le seul phénomène qui puisse rendre compte correctement des faits de Montauroux, et dans l'émission de Nice-Côte d'Azur du 30 octobre 1972, j'ai entendu dire que le professeur Guy Turco aurait constaté une sorte de serpent électro-magnétique ayant cheminé sur le sol. Si cette information est exacte elle accrédite et confirme l'hypothèse de la foudre. Il ne faut pas chercher plus loin les dégâts constatés, libre à ceux qui le veulent de faire intervenir une soucoupe volante, voire une expérience de magie manquée, et même l'existence de civilisations pratiquant le vril, comme je l'ai entendu au cours de l'émission en question.

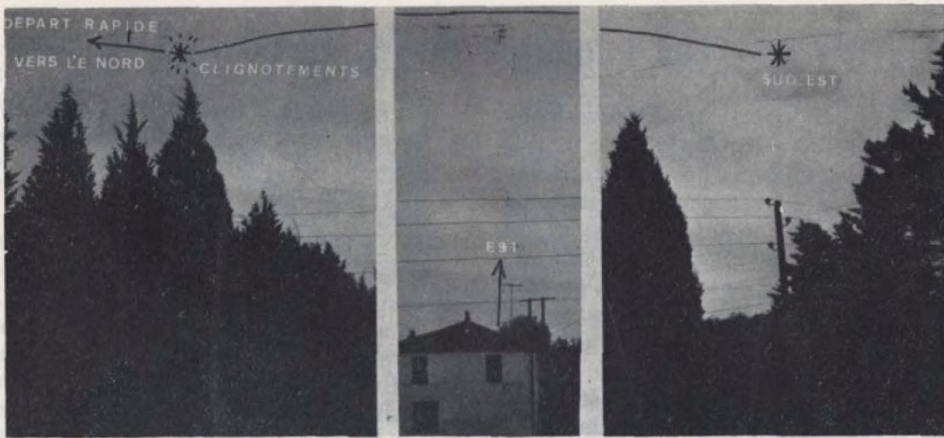
F. L.

## A AUCH le 25-10-72

### Enquête de Mme et Mlle GUEUDELLOT et MM. BARRET et GUEUDELLOT

Le 25 octobre 1972, parut dans « La Dépêche du Sud-Ouest » une observation faite à Auch, par M. Roger Mouret (36 ans), employé de banque, membre de la Société Astronomique de Toulouse, habitant chemin de Labourdette.

Le témoin a reçu nos enquêteurs avec une extrême amabilité et leur a dit, que ce soir-là il était dans sa chambre avec son télescope afin d'observer la Lune, comme cela lui arrive fréquemment (il observe le ciel depuis une quinzaine d'années et jusque-là n'avait rien remarqué en particulier). Le ciel était pur, c'était un jour après la pleine Lune.



M. Mouret vit venir à partir du poteau télégraphique (voir photo), au SE, à 30° sur l'horizon, une « lumière » d'une magnitude supérieure à Vénus, aspect brillant argent, qui suivit lentement une trajectoire en léger arc de cercle jusqu'au premier sapin (voir photo) ; à ce moment la « lumière » se mit à clignoter, 2 ou 3 fois ; puis accélérant brusquement elle partit vers le N (repère astronomique : passa au-dessous des Pléiades et se dirigea vers Cassiopee).

M. Mouret a essayé d'observer cette « lumière » à l'aide du télescope (gross. x 84), il croit avoir vu (sans pouvoir cependant l'affirmer) un filament rouge qui précédait la « lumière ».

Une chose a énormément frappé M. Mouret, c'est l'absence de bruit. L'observation a duré 2 minutes.

Pas de trouble de la télévision, ceci a été confirmé par Mme Mouret.

Le témoin affirme que ce n'était pas un satellite car il n'y a pas de disparition dans la zone d'ombre de la terre.

Trois autres témoins désirent garder l'anonymat confirment l'observation.

Par contre, par souci d'objectivité, M. Mouret n'affirme pas la déviation d'environ 1° de la boussole (comme il la tenait, il a pu trembler).

## Les enquêtes de M. Wambeke

**59) NORD, a. Cambrai VILLERS-GUISLAIN**

Août ou sept. 1954, vers 18:30 (à 1 an près).

Le témoin, actuellement officier de police désire garder l'anonymat. Agé de 12 ans, il se trouvait seul sur la place du village, quand son attention fut attirée par un bruit de déplacement d'air. Cherchant des yeux sa provenance, il vit, au-dessus des maisons entourant la place, un objet de grande taille, de couleur rouge-orangée suivi d'une traînée de même couleur, passer rapidement dans le ciel. Il disparut à sa vue derrière les toitures. La trajectoire était NO-SE. La dimension approximative de 10 cm à bout de bras ; la forme elliptique ; la distance et la hauteur estimée à une centaine de mètres.

Il y aurait eu à l'époque des articles sur les journaux locaux. Beaucoup de personnes auraient aperçu le phénomène.

**NDLR.** — Une recherche dans les archives paraîtrait s'imposer.

**59) NORD, a. Lille RONCQ-LINSELLES**

Été 1958 (à 1 ou 2 ans près).

Le témoin demande l'anonymat. Un soir d'été, il se promenait à pied entre Roncq et Linselles. Il s'aperçut soudain qu'une boule d'un vert fluorescent grosse comme le diamètre apparent de la Lune, descendait doucement, presque au-dessus de lui. Elle s'arrêta tout à coup de descendre et partit sans transition, en vol horizontal, en direction de l'ouest. Elle diminua progressivement de taille apparente en s'éloignant d'une vitesse relativement lente. Hauteur estimée, celle des nuages. La durée de l'observation a été de 2 à 3 minutes.

Le témoin a été très impressionné à l'époque par son observation.

**59) NORD, a. Douai BOUVIGNIES**

1<sup>re</sup> quinzaine de juillet 1968, vers 15:00.

M. Dangremont, 19 ans, est occupé à repiquer des choux avec ses parents, dans un champ face à sa maison. Il lève machinalement la tête, et aperçoit un objet de forme circulaire, de couleur jaune-doré, sans traînée, passant à sa verticale, sur une trajectoire NE-SO, venant apparemment de Belgique, se dirigeant vers Douai.

Le ciel est parsemé de cumulus qui cachent l'objet par moment ; l'objet est donc à haute altitude.

Le témoin vit l'objet s'éloigner petit à petit en direction de Douai, pour finalement disparaître en prenant l'apparence d'une étoile. Les parents alertés n'ont pas su apercevoir l'objet. L'observation a duré de 3 à 4 minutes.

Le lendemain, à la radio, il y aurait eu, selon le témoin, un communiqué relatant l'observation d'un Ovni par un cultivateur. Elle avait été faite la veille à la même heure que le témoin. Sans doute s'agissait-il du même objet.

Le 19 août 1968, signale M. Wambeke, il y a eu une autre observation signalée à Douai, relatée par LDLN Contact 96 bis de nov. 1968. Observation de M. Lacroix.

### Sondage dans le Jura

	jeunes	adultes
<b>croient aux S. V.</b>	66 %	41 %
<b>s'interrogent</b>	17 %	45 %
<b>n'y croient pas</b>	17 %	14 %

information J. Tyrode

# Les enquêtes de M. Tyrode

## 25) DOUBS

### MONT-DE-LAVAL

Printemps 1957, de 17:30 à 16:00 environ.

Les témoins sont Mme Charline Roy, institutrice à Mont-de-Laval, et sa femme de ménage, Mlle Bertin. Le ciel était d'un bleu lavé, au moment du crépuscule, pas très brillant, même à l'ouest, durant l'observation.

Les deux femmes venaient de quitter l'école, et Mme Roy accompagnait Mlle Bertin chez elle. Elles suivaient la route, et avaient dépassé depuis peu le chêne de la Liberté planté devant l'école.

C'est à ce moment qu'elles eurent la sensation bizarre que quelque chose se passait derrière elles, et il leur semblait qu'une lumière approchait comme pour les suivre. Intriguées, elles se retournèrent, et quelle ne fut pas leur surprise d'apercevoir à travers les branches du chêne, venant droit dans leur direction, un objet éclairé qu'elles distinguèrent d'abord assez mal, qu'elles assimilèrent à un gros globe jaune, une sorte de pleine Lune très proche.

L'objet émergea bientôt des branches du chêne, puis parvint à la verticale des témoins qui restèrent suffoquées par le magnifique et inoubliable spectacle qui s'offrait à leurs yeux. L'objet évoluait à une hauteur assez faible, une cinquantaine de mètres peut-être, selon ce qu'on peut juger, et elles furent très impressionnées.

Mlle Bertin, brave femme d'une soixantaine d'années, et qui jusqu'à ce jour n'avait guère prêté attention aux SV, ne savait plus que penser. Mme Roy, jusqu'à ce jour, ne croyait guère à ces manifestations. Mais la forme, la couleur de l'objet, sa faible hauteur, et surtout le silence impressionnant de son déplacement, leur causaient une impression profonde.

Pour Mme Roy, elle ne pouvait mieux comparer cet objet qu'à Saturne, telle qu'on la voit avec son anneau. C'était un globe jaune citron, paraissant un peu plus gros que la pleine Lune, d'environ une fois un quart. Ce globe était entouré d'une sorte d'anneau vert pâle, d'un diamètre extérieur d'environ deux fois celui du globe. Il semblait plat et mince, et ne paraissait pas toucher le disque, bien qu'arrivant très près. Les témoins n'ont pas remarqué si l'une ou l'autre des parties tournait, mais seulement que l'anneau se trouvait probablement sur un plan horizontal.

L'objet arrivait lentement, à la vitesse d'un cycliste, et passa à la verticale des témoins. Continuant sa route il longea le chemin qui conduisait à la maison de Mlle Bertin, la survola, et disparut dans le lointain en décroissant rapidement de grandeur apparente.

A 50 mètres de distance, l'objet devait mesurer 90 cm de diamètre environ. (Il est bien possible qu'il soit passé plus haut en réalité, et il faudrait majorer d'autant la dimension réelle. Quoi qu'il en soit, même multiplié par 4, le globe ne devait pas dépasser 4 m de diamètre, ce qui est peu.)

Cette observation rejoint celle de nombreux objets similaires, avec la couleur verte de l'anneau en plus.

## 39) JURA

### CINQUETRAL

Date indéterminée : 1962-63-64, un soir de printemps à 7:30.

Le ciel était clair, le soleil n'était pas levé. Mme Y. Laverne descendait du hameau de Vennes, et se rendait sur la place de Cinquetral pour prendre son car. Sur le pas de sa porte, M. R. Jacquemin regardait vers la route.

Flânant sur la petite place en attendant le car, Mme Laverne fut prise soudain d'étonnement en apercevant dans le ciel, devant elle, une sorte de grosse ellipse lumineuse qui venait d'apparaître au-dessus de l'angle nord de l'école.

La chose était haute comme le diamètre de la Lune, et deux fois plus longue. Sa lumière rouge violacée paraissait vibrer, et l'ellipse elle-même semblait animée comme d'un tremblement. Elle se déplaçait à peu près parallèlement au toit de l'école, passant très peu au-dessus de la cheminée. En moins d'une minute, l'objet avait disparu à l'horizon. M. Jacquemin a confirmé l'observation de Mme Laverne.

## 25) DOUBS

### VALENTIGNEY

Un soir de printemps en 1967.

Le ciel était étoilé, le temps doux et M. X. prenait l'air avant de se coucher. (Même témoin, même lieu que l'observation p. 16 de LDLN n° 120.) Soudain, sur sa droite une sorte de grosse étoile se mit à briller, et il constata qu'elle avançait, à allure régulière, du sud au nord, et, semble-t-il, sur une trajectoire horizontale. Elle était de couleur blanche.

Il continua son observation ; l'objet va passer derrière le pignon d'une maison, il y passe ; et il s'attendit à le voir réapparaître derrière, mais plus rien. Il changea d'emplacement, pour voir derrière le pignon, mais plus rien, l'objet avait disparu.

## 39) JURA

### LAVANS

3 ou 4 novembre 1970, à 18:45.

M. J. Dalloz (14 ans) et d'autres personnes de Lavans-lès-St-Claude, remarquent dans le ciel une lueur qui leur fit lever la tête. Ils aperçurent tout d'abord deux points rouges assez gros, de la taille d'une grosse étoile, se déplaçant de conserve vers l'ouest. Derrière les points rouges, il y avait une curieuse formation composée de nombreux petits points blancs affectant la forme d'un T incliné. Elle semblait suivre les deux points rouges, se déplaçant en forme de T incliné. L'observation dura une dizaine de minutes, avant que l'ensemble ne disparût à l'horizon.

(Comme quoi, s'ils le désirent, mine de rien, les présumés extra-terrestres peuvent nous délivrer des messages... !)

## 39) JURA

### MOLAIN

27 septembre 1970, de 5:45 à 6:00 le matin.

Ce matin-là M. Grandperrin, son fils, M. Jacques, étaient partis à la chasse en bordure de la N. 469. Roulant en voiture sur la D. 4, ils venaient de quitter les dernières maisons de Molain, et furent surpris d'apercevoir sur leur droite une lumière dans le ciel. Ils roulaient à 40 km/h et ralentirent encore pour mieux observer le phénomène.

Il s'agissait d'un objet allongé, en forme de cigare, de teinte jaune, très brillant, comme un tube d'éclairage fluorescent. La longueur apparente pouvait être estimée à 3 ou 4 fois le diamètre de la Lune, et sa hauteur sensiblement de ce diamètre. Cet énorme engin se tenait apparemment immobile, à une hauteur de 20° environ. Sa lumière ne paraissait pas se diffuser, et en tous cas n'éclairait pas le paysage au-dessous.

Nos chasseurs roulèrent encore un moment et décidèrent de s'arrêter. La lumière aussitôt disparut. Ils descendirent de voiture, scrutant longtemps et vaine-

ment le ciel ; l'objet ne se manifesta plus. L'observation avait duré 30 secondes, une minute peut-être. Durant toute la matinée, ils observèrent vainement le ciel, l'objet ne se manifesta plus.

Depuis le pas de sa porte, à Molain, Mme Grandperrin avait remarqué dans la même direction un objet long et argenté, brillant, d'une longueur égale à deux fois le diamètre de la Lune, d'après son estimation.

**39) JURA VILLARS-D'HERIA**

25 août 1970, à 20:30.

Sur les bords du lac de l'Autre, M. et Mme Cuaz, et leurs trois enfants, observaient souvent le ciel. Ce soir-là, les conditions étant particulièrement propices, toute la famille devisait à l'extérieur, observant le ciel, où les étoiles brillaient nombreuses.

Ils purent voir passer un satellite sur une trajectoire NS, tout au moins ils l'ont supposé, par sa grandeur (étoile de 3<sup>e</sup> grandeur), son déplacement lent et régulier, sa grande hauteur supposée, probablement Pageos III.

Il venait à peine de disparaître au sud, qu'un second objet se présenta à leur regard, presque au même point où le premier venait de disparaître. Il s'agissait cette fois d'un objet plus gros (étoile de 1<sup>re</sup> grandeur) et beaucoup moins brillant.

A l'œil nu, sa lumière semblait clignoter. Aux jumelles de grossissement 8, on avait l'impression qu'il était animé d'une sorte de mouvement ondulatoire. La lumière était blanche, donnant l'impression d'un métal brillant. L'objet se déplaçait sans bruit audible, décrivant une trajectoire apparemment rectiligne, parallèle au satellite précédent, mais parcourue en sens contraire.

M. Cuaz a noté que l'objet a décrit un angle de 40° en 17 secondes. Il disparut à la vue à l'horizon N.

(Comme toutes les observations en altitude, ne présentant aucune particularité, comme celle d'un engin piloté : bifurcation, montée, descente, arrêt, etc... celle-ci présente une difficulté d'interprétation : satellite, météorite... ?)

## Les enquêtes de M. Bosc

**LE HAVRE**, mi-octobre 1948 vers 16:00 (interview sur magnétophone)

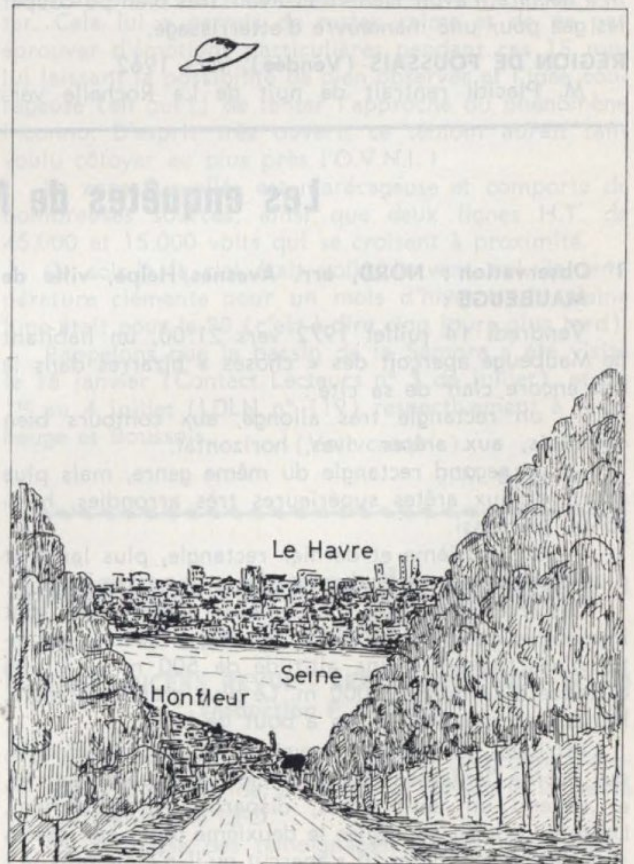
M. Loison, sa femme, sa belle-mère et un bébé circulaient en voiture, rive gauche de la Seine, et gravisait la côte de Honfleur en direction du Havre. Le ciel était parfaitement bleu, lorsqu'arrivant au sommet de la côte, droit devant lui, dans l'axe de la route, M. Loison aperçoit dans le ciel un objet très brillant. Roulant à 60 km/h, le témoin se porte sur sa droite et s'arrête en bordure de route pour observer cet objet insolite.

Devant leur voiture, les trois témoins. Nous observons cet objet, dit M. Loison, qui ressemblait aux soucoupes volantes dont on parlait dans les journaux. Il présentait la forme devenue classique, un dôme avec autour la bordure qui le faisait ressembler à une assiette. Pendant 5 minutes au moins nous l'avons observé, discutant et réfléchissant à ce que nous voyons.

Le soleil était derrière nous, l'objet était parfaitement fixe, un peu plus petit que le diamètre de la lune pleine, extrêmement brillant, d'une couleur d'aluminium poli, ou de papier chocolat. Il était légèrement sur la gauche, sans rien d'autre de discernable que sa surface brillante, et absolument immobile.

Tout à coup, il démarra lentement sur la droite (vers Paris) sur un parcours très court puis départ foudroyant et disparition quasi instantanée... plus rien..

Le lendemain, j'ai lu sur les journaux qu'une SV avait été vue par de nombreux témoins au-dessus du Havre, ce qui prouve bien que je n'avais pas été le jouet d'une illusion. D'ailleurs ma femme et ma belle-mère ont fait la même observation.



croquis du témoin



Le Havre  
octobre 1948

**MAILLEZAIS (Vendée)**, vers les années 30-31.

Mme X..., habitant Damvix (Vendée), revenait en voiture de Fontenay, en compagnie de son oncle, et se trouvait au volant.

Arrivant à Maillezais ces deux personnes aperçoivent brusquement, vers 18:00, en avant de leur voiture et à droite une boule rouge qui les accompagnait. Sa

vitesse était la même que celle de la voiture. Lorsque celle-ci accélérât la boule faisait de même. Les témoins ont alors arrêté la voiture : la boule s'est arrêtée de même. Quand la voiture a redémarré la boule est repartie. Elle a disparu lorsque la voiture a changé de direction.

Cette boule était rouge comme le soleil couchant. Le témoin a comparé sa grosseur à celle d'un plat en cuivre accroché au mur de son salon : 70 cm environ.

Le témoin a eu très peur. Elle m'explique que le soleil était couché (ce qui semble exclure un reflet que suggère le récit), mais que la nuit n'était pas totalement tombée.

**MÉRITÉ (Vendée)**, près de Fontenay, le 30 mars 1972.

M. Garnier a son attention attirée par un avion qui évolue, moteur coupé. Au-dessus de l'avion se forme soudain une masse blanche, non aveuglante, blanche comme un drap, semblable à un parachute. Elle se volatilise subitement pour faire place à un objet en forme de cigare, vertical et sombre. Ce cigare « grimpe » verticalement dans le ciel pour n'être qu'un point disparaissant à la vue du témoin. L'avion poursuit son évolution, et nouvelle apparition de la même masse blanche, cette fois non plus à l'aplomb de l'avion, mais derrière lui. Disparition tout aussi subite que la première fois, avec réapparition du cigare vertical et sa disparition dans les mêmes conditions.

A l'Aéro-Club de Fontenay, j'ai appris qu'à l'heure indiquée c'était le moniteur du club qui pilotait. Il m'a déclaré n'avoir rien vu et avoir très bien pu couper les gaz pour une manœuvre d'atterrissage.

**REGION DE FOUSSAIS (Vendée)**, vers 1962.

M. Placidi rentrait de nuit de La Rochelle vers

23:30. Par une nuit très noire il débouchait avec sa 403 sur une sorte de plateau, sortant d'une suite de lacets. Il approchait d'un lieu où, quelque temps avant, les Américains avaient aménagé deux bâtiments dans un terrain clôturé de barbelés, fermé par une grille cadenassée et de 40 m sur 20 m environ. Peu avant d'arriver à la grille, M. Placidi a son attention attirée par une lueur rouge-orangé très vive qu'il ne peut situer, mais qui se trouve sur la droite, à l'emplacement du camp.

Sa radio de bord était en marche, il ralentit sa voiture et soudain une vive lumière traverse la route à l'horizontale. Manquant de repères, M. Placidi ne peut évaluer les dimensions réelles de cette lumière. Les phares de la voiture s'éteignent, la radio s'arrête, le moteur cale. La lumière se déplace très vite et sans bruit, elle est ovoïde. Les phares et la radio se remettent à fonctionner, mais le témoin a été obligé de remettre la voiture en marche en actionnant le démarreur.

Il a eu très peur et arrive chez lui le visage défait.

**FONTENAY-LE-COMTE**, date non précisée.

M. Paquereau, directeur-adjoint du C.E.S., circulait de nuit en vélomoteur. Son attention est attirée par un « cigare » volant à basse altitude, à une distance qui lui parut très proche car il le voit passer au ras des arbres éloignés de lui d'une centaine de mètres. L'objet émet à l'arrière des jets de flammes, parallèles et très réguliers, dans un silence absolu. De surprise, il cale son vélomoteur. Pour estimer la longueur de l'objet il m'avait tout d'abord donné 4 longueurs de main à bras tendu. Il a par la suite rectifié à 2 longueurs de main, ce qui est encore considérable (la distance n'est pas connue).

## Les enquêtes de MM. Bigorne et Bavay

**1° Observation : NORD, arr. Avesnes/Helppe, ville de MAUBEUGE :**

Vendredi 14 juillet 1972 vers 21:00, un habitant de Maubeuge aperçoit des « choses » bizarres dans le ciel encore clair de sa cité :

— un rectangle très allongé, aux contours bien délimités, aux arêtes vives, horizontal.

— un second rectangle du même genre, mais plus court, et aux arêtes supérieures très arrondies, horizontal lui aussi.

— un troisième et dernier rectangle, plus large et plus court, mais vertical.

Ces trois rectangles, de couleur rouge-orange, sont immobiles dans le ciel et estimés (sans aucune garantie d'exactitude) à une altitude de 500 m et à une distance d'au moins 1.000 m. Le plus grand rectangle, horizontal, mesurait 5 cm à bout de bras.

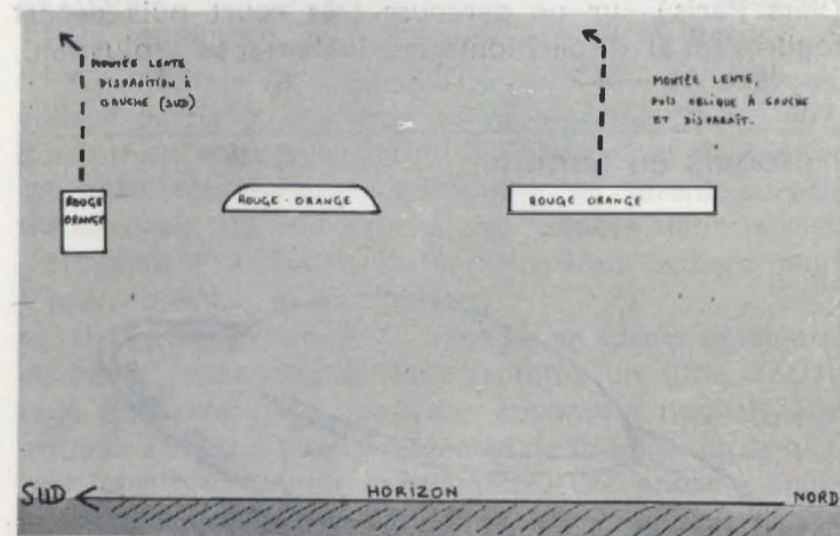
Intrigué, le témoin surveilla le grand rectangle, qui monta lentement dans le ciel, obliqua à gauche, et devenu un petit point, disparut instantanément. Lorsqu'il voulut surveiller le deuxième objet aux arêtes supérieures arrondies, il s'aperçut qu'il n'était plus là ! Il ne restait que le plus trapu, le vertical... qui, à son tour s'éleva très lentement et après avoir obliqué à gauche, disparut très haut dans le ciel. Il était presque 23:00. Départ des trois objets, plein S. Silence total pendant toute la durée de l'observation.

Le témoin n'a alerté personne : « Cela n'intéresse personne, et on m'aurait traité de fou !! ». Mais il précise qu'il a eu l'impression que ces « rectangles »

avaient une épaisseur bien réelle : cela aurait pu être des sortes de règles, de cylindres, etc...

Sincérité évidente. Nous avons pensé à des nuages colorés par les lueurs des hauts-fourneaux de la région, mais les détails, les formes, les arêtes vives excluent cette possibilité. De même on se rend compte que cela n'a rien à voir avec les festivités (feux d'artifice) du 14 juillet.

(J.-M. Bigorne et J.-M. Bavay).



**2° Observation : NORD, arr. Avesnes/Helppe, ville de FEIGNIES.**

Dans cette ville, à quelques km de Maubeuge, le témoin raconte :

Samedi 15 juillet vers 3:15 du matin j'ai été réveillé par le bruit d'une voiture. Regardant par la fenêtre, j'ai vu derrière l'arbre, face à mon habitation, et dans le lointain, une boule rouge, bien nette et semblant immobile, d'un diamètre approximatif de 1 cm à bout de bras. J'ai remarqué qu'elle montait verticalement et très lentement, décrivant ainsi trois « escaliers ». Elle devait s'éloigner car elle n'était plus alors qu'une très grosse étoile de couleur vert pâle, entre le vert et le jaune. Elle changea ses mouvements et monta, toujours aussi lentement, en direction E-S. Vers 4:30, il n'y avait plus rien.

Temps clair, quelques étoiles.

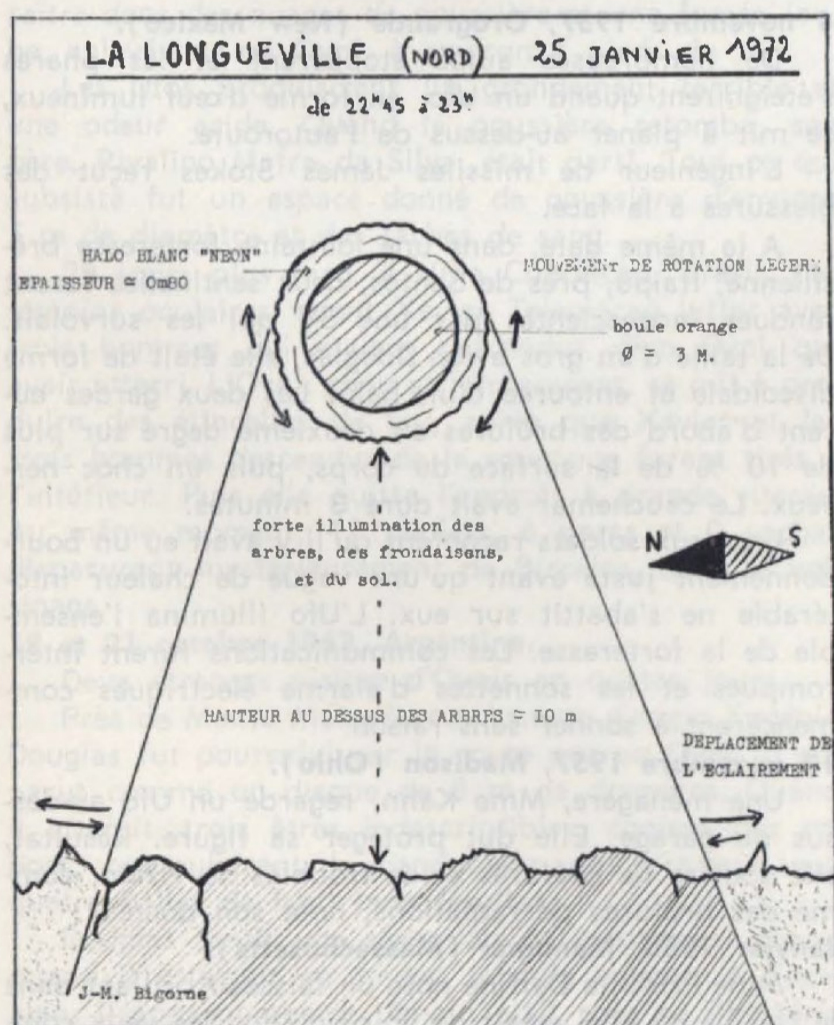
(Observation de M. P. Rauche (LDLN)).

— Deux observations différentes, dans une même région, à 4 h d'intervalle et dans des directions rapprochées : S et E-S.

### 59) NORD, arr. d'Avesnes/Helpe LA LONGUEVILLE

La Longueville, mardi 25 janvier 1972 (sur la R.N. 49, à 7 km de Maubeuge). Après une journée bien remplie, la famille de M. Lucien X... dîne assez tard. Mme X... et sa fille sont couchées. Comme à l'habitude, Lucien X... fait le dernier tour du propriétaire avant de se mettre au lit. Pénétrant, vers 22:45, dans une chambre donnant à l'E, il s'attendait à trouver l'obscurité, mais il est surpris de constater que cette pièce baigne dans une pâle lueur vaguement orangée. Regardant alors par la fenêtre, il aperçoit une sorte de disque, ou plutôt une boule lumineuse, éblouissante, de couleur orangée. Strictement immobile, cette sphère semble avoir un diamètre approximatif de 3 m et est entourée d'une sorte de halo blanc comme le néon, d'une épaisseur de quelque 80 cm. Elle éclaire puissamment les lieux « survolés » : « Si des voitures passent sur la Nationale, elles verront leur chemin et les alentours comme en plein jour !... » pense l'observateur. Hélas, il ne vint aucun véhicule...

Le témoin estimait le M.O.C. à 400 m, entre l'ancienne voie et la nouvelle Nationale 49, Maubeuge-Valenciennes. Quant à l'altitude, il l'a estimée à une



dizaine de mètres au-dessus des arbres, nombreux à cet endroit.

Il pensa aussi à aller voir cela de plus près : « Ce n'est pas tous les jours qu'on voit un O.V.N.I. !! ». Mais il fallait faire vite, descendre, franchir des clôtures, prendre des détours... et puis voilà que quelque chose semblait bouger... Pourtant tout était silencieux. Mais le M.O.C. sembla pivoter sur lui-même très légèrement, de haut en bas, et l'éclairage du sol, des frondaisons, des arbres, variait, augmentant à gauche et diminuant à droite, puis diminuant à gauche pour augmenter à droite. Alors Lucien X... resta là, car il s'attendait à ce qu'il se passe quelque chose, et il ne voulait pas manquer le spectacle. Pendant ce temps son épouse et sa fille étaient venues jeter un regard curieux sur cette boule, mais ne sachant trop s'il s'agissait d'un phénomène naturel ordinaire ou d'autre chose, s'étaient recouchées.

Vers 23:00 l'O.V.N.I. pâlit, son éclat diminua fort, son halo s'estompa et la luminosité diffusée dans la campagne s'atténa. Et à une vitesse très rapide la boule monta verticalement très haut dans le ciel, puis disparut en quelque 7 ou 10 secondes.

#### Autres renseignements

M. Lucien X... est âgé de 51 ans. Il ne portait pas de montre pendant l'observation et n'a rien ressenti, hormis un léger éblouissement. Contrairement à beaucoup de témoins fortuits d'apparitions d'O.V.N.I.s, il croyait déjà à la possibilité d'existence de civilisations égales ou supérieures à la nôtre sur d'autres planètes ou d'autre systèmes, et qui pourraient nous visiter. Cela lui a permis de rester calme et de ne pas éprouver d'émotions particulières pendant ces 15 mn, lui laissant la possibilité de bien observer et l'idée courageuse (eh oui !) de tenter l'approche du phénomène inconnu. D'esprit très ouvert, ce témoin aurait tant voulu côtoyer au plus près l'O.V.N.I. !

La zone survollée est marécageuse et comporte de nombreuses sources, ainsi que deux lignes H.T. de 45.000 et 15.000 volts qui se croisent à proximité.

Ce soir-là le ciel était voilé, le vent nul, la température clémente pour un mois d'hiver et la pleine lune était pour le 30 (c'est-à-dire cinq jours plus tard).

Rappelons que le bassin de la Sambre a été visité le 15 janvier (Contact Lecteurs n° 3 de juillet), et du 1<sup>er</sup> au 4 juillet (LDLN n° 119) respectivement à Maubeuge et Boussois.

(Voir croquis).

J.-M. Bigorne.

## Soucoupes volantes dangereuses

par G. FAWCETT

FLYING SAUCERS REVUE - SEPTEMBRE 1972 - N° 78  
Traduction P. EWALD

Depuis 1947, G. Fawcett, fondateur du groupe d'étude des UFO de Floride, a essayé de découvrir la vérité sur le phénomène UFO.

De la masse des témoignages émerge une vérité : le fait que des centaines d'observations de soucoupes volantes sont dommageables pour la santé. L'approche d'un UFO peut-être dangereuse pour les humains. Personne ne peut se tenir sans danger sous une soucoupe volante qui plane ou en toucher une.

Tenez-vous à l'écart des soucoupes volantes, car il y a des centaines de témoins qui ont été blessés, aveuglés ou brûlés par ces engins.

Des cas d'enlèvements et même de morts attribués aux O.V.N.I.s sont également de notoriété publique.

Malgré les dénégations du projet Blue Book en 1969, et l'étude du comité Condon, les rapports sur les O.V.N.I.s, tant en l'air qu'au sol ne font qu'augmenter. Les comptes rendus se multiplient dans les services locaux et internationaux, malgré la mauvaise volonté des plus grands services de presse à les faire circuler.

De terrifiantes vagues de chaleur et rayons de lumière forcent des personnes à abandonner leur voiture, leur maison et même leur avion, au cours d'apparitions rapprochées d'O.V.N.I.s, aux Etats-Unis et au-delà des mers.

Des radiations bien au-dessus de la normale furent relevées sur les lieux d'atterrissage ou simplement de survols à basse altitude, le long de cercles brûlés, de marques de pas, de racines d'herbes arrachées, de trous ou autres empreintes.

Des approches et atterrissages provoquent des arrêts de voiture, des perturbations de réception radio, TV ou autre moyen de communication, de même sur les radars et des compteurs geiger, des anomalies furent enregistrées. Des paniques et violentes réactions sont constatées sur les humains et les animaux.

Le but de ce rapport n'est pas de couvrir un grand nombre d'aspects différents des UFOs, mais plutôt, de faire ressortir les dangers des rencontres avec les humains.

Les machines et les animaux ne peuvent raconter leurs expériences, les hommes si ! Examinons quelques cas significatifs d'atteinte à la santé par les O.V.N.I.s.

#### **25 octobre 1947, Hymers (Canada).**

50 citoyens regardent planer un UFO au-dessus de leur ville pendant 15 minutes. Il semblait briller comme le soleil et dégageait des vagues de chaleur. Les témoins oculaires se plaignirent, le jour suivant, de brûlures aux yeux.

#### **10 avril 1950, Amarillo (Texas).**

David Lighfood, 12 ans, raconte qu'il a touché une soucoupe volante au sol et qu'elle dégageait un gaz ou un rayon, ou quelque chose quand il se retira, qui rendit son bras brûlant, ainsi que sa figure, lui causant des démangeaisons. Un garçon plus jeune confirma l'histoire.

#### **20 avril 1950, Lufkin (Texas).**

Jack Robertson, pharmacien, raconta qu'un Ufo, de forme sphérique, émit un rayon rouge et survola sa voiture à environ 6 m. Il fit alors un bruit sourd et lança des étincelles qui lui brûlèrent la figure.

#### **19 août 1952, Palm Beach (Floride).**

Le chef scout J.D. Desvergers raconte sa rencontre avec une soucoupe qui lui lança une boule de feu qui lui brûla les bras, la figure et la tête et le rendant inconscient. Des racines arrachées sont calcinées.

#### **13 septembre 1952, Sutton (Virginie).**

Mme Kathleen May, un garde national et cinq autres garçons examinaient un Ufo sphérique sur le bord d'une colline. Les témoins avaient eu leur attention attirée depuis le haut de la colline par une odeur malsaine de l'objet de terre, ainsi que par la présence auprès de l'engin d'un étrange occupant. Ils souffrirent tous de spasmes et de vomissements. M. et Mme Gnitouski et leur enfant subirent, la même nuit, un choc électrique et leur voiture stoppa à côté d'un Ufo violemment éclairé.

#### **22 septembre 1952, Centerville (Virginie).**

M. E.L. Huzelwood raconte qu'après avoir regardé deux Ufos violemment éclairés, il fut malade pendant

plusieurs jours, en raison de l'odeur dégagée par ces étranges objets.

#### **Juin 1954, Krinuku (Afrique).**

Laïli Thendu, 11 ans, raconte qu'il a vu un Ufo au-dessus des pentes du mont Kenia, planant au-dessus du village et dégageant des rayons lumineux vers le bas. Le lendemain, il s'aperçut que tous les danseurs du village avaient été brûlés par les rayons.

#### **28 septembre 1954, Bouzais (France).**

Un témoin anonyme fut d'abord paralysé puis devint inconscient après avoir observé un Ovni de près.

#### **5 novembre 1955, Willeston (Floride).**

Un policier de Willeston raconte « une sensation bizarre » et une vague de chaleur par six Ufos manœuvrant au-dessus de lui.

#### **2 octobre 1956, Trenton (New Jersey).**

Un gardien de nuit, Harry J. Sturdevant, regardait un Ufo en forme de cigare vers 03:45 du matin. Il semblait avoir 20 à 30 m de long et 8 de large.

Au moment où il passa au-dessus du témoin, il émit un sifflement et une odeur nauséabonde. Sturdevant vomit, perdit l'odorat et le goût provisoirement ainsi que l'ouïe de l'oreille droite. Il fut également incapable de se raser pendant quinze jours tant sa figure était brûlée.

#### **Octobre 1956, Gjersgven (Norvège).**

M. Trygve Jansen et une voisine, Mme Bufflot, racontent qu'ils sentirent des picotements quand leur voiture fut approchée par un Ufo en forme de disque ailé, vert pâle, avec un cockpit au sommet. La montre-bracelet de Jansen fut magnétisée. Les deux passagers ne purent avaler et souffrirent de picotements pendant plus de vingt-quatre heures. L'auto devint verte après le passage de l'Ufo.

#### **Novembre 1957.**

En raison de si nombreuses manifestations électromagnétiques spectaculaires, associées aux apparitions de phénomènes aériens à travers le monde, le capitaine Edward J. Ruppelt, chef du Projet Blue Book, a caractérisé ces apparitions « une dimension entièrement nouvelle pour les manifestations Ufo ».

#### **4 novembre 1957, Orogrande (New Mexico).**

De nombreuses autos stoppèrent et les phares s'éteignirent quand un Ufo, en forme d'œuf lumineux, se mit à planer au-dessus de l'autoroute.

L'ingénieur de missiles James Stokes reçut des blessures à la face.

A la même date, dans une lointaine forteresse brésilienne, Itaipu, près de Santos, deux sentinelles furent rendues inconscientes par une SV qui les survolait. De la taille d'un gros avion Douglas, elle était de forme discoïdale et entourée d'un halo. Les deux gardes eurent d'abord des brûlures au deuxième degré sur plus de 10 % de la surface du corps, puis un choc nerveux. Le cauchemar avait duré 3 minutes.

Les deux soldats racontent qu'il y avait eu un bourdonnement juste avant qu'une vague de chaleur intolérable ne s'abattit sur eux. L'Ufo illumina l'ensemble de la forteresse. Les communications furent interrompues et les sonnettes d'alarme électriques commencèrent à sonner sans raison.

#### **10 novembre 1957, Madison (Ohio).**

Une ménagère, Mme Kahn, regarde un Ufo au-dessus du garage. Elle dut protéger sa figure. Résultat, elle souffre de brûlures et de troubles de vision, comme des brûlures de radiations, note son docteur.

#### **Janvier 1958, Manomat (Massachusetts).**

Mme Priscilla Daffine note un faisceau brillant dans le ciel, là où elle venait de voir un Ufo. Ses yeux com-

mençaient à devenir « pleins de braise » et sa figure était chaude. Alors, ses yeux devinrent affreusement sanglants et la peau pela sur sa figure et ses paupières pendant une semaine.

**26 octobre 1958, Lock Raven Reservoir (près de Baltimore).**

Philippe Small et Alven Cohen, hommes d'affaires, regardent un Ufo qui plane, de la forme d'un œuf lumineux. Ils sentent une vague de chaleur et souffrent de brûlures. Auparavant, leur voiture avait stoppé, moteur et lumière, à l'apparition de l'Ufo. L'engin planait immobile, à environ 50 m au-dessus du pont.

**22 février 1959, Utah.**

Bernard J. Imin, de Fort Bull, au Texas, rapporte la vision d'une boule lumineuse qu'il pensa, tout d'abord, être un avion en détresse. Quoi que ce fut, il resta inconscient pendant vingt-quatre heures.

**2 mars 1960, près de Labrullerof (Autriche).**

Le journaliste viennois Edgar Scheldebauer, de Vienne, du journal « Le Lundi Viennois », souffre de « grosses taches rouges » sur la face et les mains, après sa rencontre avec un Ufo blanc laiteux planant au-dessus de lui. Il faisait un bourdonnement et envoyait un faisceau lumineux en arrière à environ 50 m au-dessus de la route.

Le témoin a pris des photos.

**13 février 1960, C.R. de la Revue Nationale.**

Les enquêteurs des catastrophes des avions commerciaux accidentés récemment furent frappés par la série des détériorations de tout l'équipement électronique sur beaucoup des avions abattus.

Les effets ont été notés par les enquêteurs et les chercheurs dans plus de 30 % des cas, soit à terre soit en l'air.

**20 août et 18 septembre 1962, Brésil.**

Pour la première fois, et dans deux rapports du Brésil qui prouvent des activités Ufo en Amérique du Sud, il est question de deux hommes enlevés.

Le premier cas a eu lieu à Deux-Ponts, où un homme rencontra, tôt le matin, deux objets volants. Le fils, Raimondo de Alelma Mafra, vit son père disparaître dans des nuages de poussière et une fumée jaune, enlevé par un Ovni, à environ 4 pieds du sol.

Les Ufos produisirent un grondement terrible et une odeur acide. Quand la poussière retomba, son père, Rivalino Mafra da Silva, était parti. Tout ce qui subsista fut un espace donné de poussière d'environ 5 m de diamètre et des taches de sang.

29 jours plus tard, à Villa Conceicao, Brésil, des témoins oculaires virent Xavier Telemacao lutter avec trois hommes qui étaient descendus d'un Ovni qui avait atterri. L'Ovni, rond et luminescent, se mit à produire des étincelles de feu, après que Xavier et les trois hommes descendus de la soucoupe furent tirés à l'intérieur. Puis elle quitta l'endroit à grande vitesse. Au même moment, 17 poulets, 6 porcs et 2 vaches disparurent mystérieusement de Bircelos, dans le voisinage.

**18 et 21 octobre 1963, Argentine.**

Deux étranges visites d'Ovnis en quatre jours.

Près de Monte Muiz, le conducteur d'engin Eugénio Douglas fut poursuivi sur la route par un Ovni. Il apparut comme un disque de 8 m de diamètre. Quand il atterrit, trois êtres indescritibles, comme des robots, poursuivirent le conducteur qui tira sur eux quatre balles de fusil sans résultat.

Douglas sentit une sensation de picotement chaud quand il atteignit en fuyant la ville voisine. A l'examen, il apparut que le témoin était près de l'hystérie

et qu'il souffrait de marques inexplicables, comme des brûlures sur la figure.

Le cas suivant survint à Trancas, où une famille raconte qu'elle fut choquée par cinq Ovnis qui survolèrent leur maison à environ 200 pieds d'altitude. Ils déclenchèrent des lumières « tubulaires » rouge violet.

Antonio de Moreno raconte que les Ovnis semblaient surmontés d'un dôme et avaient environ 8 m de diamètre. Ils ont aussi « des fenêtres et des portes » autour de la circonférence.

En présence des Ovnis, la maison chauffa comme un four, avec une légère odeur de soufre dans l'air. Une brume, comme une fumée, subsista pendant plusieurs minutes après que les disques disparurent de la scène, d'un seul coup.

**28 avril et 2 juin 1967, Albuquerque (N.M.).**

Une écolière de 10 ans, Sharon Stull, regarda un Ovni stationnant au-dessus de sa tête, de couleur blanchâtre, pendant 10 minutes, après que d'autres écolières l'eussent prévenue de sa présence au-dessus de la cour de récréation. Sharon souffre de brûlures à la face et de douleur aux yeux.

4 jours avant, Loonie Zamora, de Socorro, raconte avoir vu un Ovni en forme d'œuf, avec des jambes, atterrir et repartir, faisant un bruit vrillant les oreilles, et déplaçant de la poussière en partant. Des marques et des espaces brûlés et du sol fumant furent laissés à la police comme preuve.

Le 2 juin à 4:00 de l'après-midi, Charles Keith David, de Hobbs, fit remarquer à sa grand-mère, Mme Franck Smith, un objet au-dessus d'eux, juste avant qu'un son et une boule de feu blanchâtre les jetassent par terre. Les cheveux de David s'enflammèrent. Le pauvre garçon, vilainement brûlé, fut conduit d'urgence à l'hôpital le plus proche.

L'usage d'ultrasons semble, en beaucoup de cas, un facteur d'intervention des Ovnis. Beaucoup de témoins oculaires d'observations rapprochées avec ces objets énigmatiques, rapportent des troubles d'audition, des migraines, des brûlures, des pertes de vision, des amnésies, des évanouissements, des paralysies partielles.

Les dates des incidents sélectionnés ci-dessus peuvent être facilement contrôlées. D'autres cas, projections, atterrissages, réactions d'animaux, rayons ultraviolets, infra-rouges, aussi bien que des senteurs ammoniacales et sulfureuses sont attribuées à des Ovnis.

**29 juin 1964, près d'Atlanta (Georgie).**

A Wellford, Beaufort. E. Parham raconte qu'un Ovni arriva près de sa voiture, lui brûla les bras et effaça la peinture du toit de sa voiture.

L'engin émettait un sifflement et dégageait une chaleur terrifiante. Il laissait une odeur de fluide d'embaumement et avait un certain nombre d'ouvertures sur le bord externe.

Plusieurs jours après Parham, une femme de la même région eut des brûlures au 3° degré et ses emballages d'épicerie prirent feu quand sa voiture se trouva en présence d'un Ovni.

Depuis Noël 1964, et pendant plusieurs semaines, des douzaines de personnes du ministère de la Guerre, en Angleterre, furent terrifiées par des Ufos qui produisaient d'horribles sons et des éclairs de lumière qui les couchaient au sol.

Les tuiles des toits étaient brisées et de nombreux pigeons tués en vol sans explication.

Les témoins racontent qu'un Ufo en forme de cigare était dans le ciel pendant plus de 20 minutes dans quelques-uns des cas.

## 15 mars 1965, Everglades.

Le gardien de troupeaux James L. Flynn a rencontré un disque bombé, de 72 pieds de large et de 36 pieds de haut environ, avec quatre rangées de fenêtres, qui survolait une île proche.

Quand il l'approcha, après l'avoir observé à la jumelle à une certaine distance pendant plus de quarante-cinq minutes, Flynn fut rendu inconscient pour plus de 24 heures, par un rayon bleuâtre qui est sorti du côté de l'objet.

L'Ovni faisait un son semblable à celui d'un générateur Diesel et planait à environ 4 pieds du sol.

Flynn souffrit de brûlures au bras, resta aveugle de l'œil droit pendant un certain temps et ne voyait que très peu du gauche. Il eut également une petite dépression sur le front, au-dessus de l'œil. Pendant qu'il était à l'hôpital, il perdit l'ouïe et devint muet pendant un jour.

Au cours d'une interview, le 30 août 1970, avec le témoin, l'auteur fut informé que, non seulement, l'Ufo avait laissé un cercle brûlé de 72 pieds de diamètre, mais encore que trois arbres proches étaient également brûlés, et qu'il y avait des sortes de marques sur les troncs des cyprès environnants. On découvrit aussi un trou brûlé, dans le pantalon du témoin, de la taille d'une pièce d'un demi-dollar.

Des photographies et rapports furent envoyés à la base locale de l'USAF. En dépit de cela l'endroit fut effacé.

Personne ne put savoir si l'USAF fit une enquête, bien que Flynn dit qu'elle en avait l'intention, après lui avoir téléphoné lorsqu'il était encore à l'hôpital.

**N. B. :** FLYING SAUCER REVIEW, 21 Cecil Court, Charing Cross Road, LONDON W.C 2 ANGLETERRE.

## DE NOS LECTEURS

### BREUIL-CHAUSSEE (Deux-Sèvres)

17-4-72, vers 22:30.

Mme Chessé, à La Patinière, voit par la porte vitrée de sa cuisine une lumière plus grosse que l'étoile la plus brillante, mais moins importante que la lune, qui évoluait lentement de droite à gauche. Elle appelle son fils et sort. Elle voit cette lumière passer derrière les branches dénudées d'un marronnier. Cette lumière est orange, de forme circulaire, sans contour défini. Elle peut observer à l'intérieur, dans le quart à gauche et en haut, un point lumineux plus vif, de même teinte, qui clignote à intervalles réguliers. Son fils est moins affirmatif quant à l'emplacement du point, qu'il situe au centre de l'objet. Cette source lumineuse a mis 10 mn pour parcourir une portion de ciel que j'évalue entre 140 et 150°, dans un silence absolu. Le marronnier se situe à 10 m des témoins, la hauteur de la trajectoire sur l'horizon est de 15 à 20°.

Parvenue à la hauteur de Bressuire, semble-t-il, la lumière se stabilise, puis elle descend et disparaît. Il y aurait eu une panne d'électricité à la même heure à Bressuire et panne de l'émetteur Télé de Melles.

**N.D.L.R.** — Il y aurait eu un atterrissage avec humanoïde entre Breuil-Chaussée et Bressuire (4,5 km) le 3 octobre 54 : voir A. Michel, Edit. « Planiète », p. 165.

Le fils de Mme Chessé aurait vu l'objet descendre légèrement sur Bressuire.

### 74) SAVOIE (HAUTE-)

THONON

29-3-72 à 19:55.

J'ai vu un objet de forme circulaire très importante, de couleur orangée, couleur qui varia lorsqu'il se trouva à la verticale du lac Léman; en effet, la lumière se diffusait par saccades. L'objet semblait émettre des sons différents d'un avion et se déplaçait à une altitude assez basse vers la rive suisse, à vitesse moyenne. Je l'ai observé jusqu'à la côte suisse, c'est-à-dire sur 14 km.

(Observation de Mlle F. Degenève).

### 24) DORDOGNE, entre Verteillac et Montgrier

23-8-71 à 16:00.

Parcourant la route en motocyclette entre Verteillac et Montgrier, M. Bernard Marchand a déclaré avoir vu surgir sur sa droite, à 500 m, au-dessus d'un bosquet une énorme soucoupe lenticulaire d'apparence nettement métallique. L'engin s'éleva lentement, fit une courte halte et plongea derrière les arbres. Arrivé à la hauteur des arbres tout avait disparu et il ne vit plus rien.

(Rapporté par M. Luc Basse).

### 78) YVELINES

ACHERES

23-11-72, vers 8:50.

L'observation a lieu pendant la classe au collège Jean-Lurçat. Mon ami Gaudens Laurent me dit discrètement : « Regarde par la fenêtre ». Un long objet paraissait glisser au-dessus de la forêt de Saint-Germain-en-Laye à 500 m au-dessus des arbres, en direction de Maisons-Laffitte, donc à 3 ou 4 km de nous. Sa longueur à bout de bras était de 2 cm. Tout en suivant le cours d'anglais, nous continuâmes à observer l'objet. On crut d'abord à un avion, mais l'absence d'ailes et de bruit nous fit rejeter cette hypothèse. Cela ressemblait à un cigare effilé de couleur gris terne. L'objet disparut dans la brume 2 mn après son apparition.

**Samedi 20 mai 1972, 23:05.**

Temps clair. Pas de lune visible. Vent très faible. Nombreuses étoiles visibles, dont Vénus à la limite de la disparition.

Troisième étage d'un immeuble, 12, rue Santerre, Paris (12<sup>e</sup>); fenêtre orientée au N.

Le témoin, M. Gérard Barthel, enquêteur LDLN, fait de l'observation depuis 1:30.

Apparition du S-O d'un point lumineux. Grosseur supérieure à une étoile première grandeur, inférieure à Vénus. Couleur blanc jaunâtre. Le témoin prend immédiatement l'objet pour un satellite, puis après quelques secondes prend conscience de la grosseur. Il décide alors d'observer à la lunette astronomique (type Galaxie, obj. 80 mm, traité grossièrement 30-120, sur pieds).

Aperçoit au grossissement 90 un ensemble de cinq points lumineux (voir schéma), quatre blancs, un bleu, fixes, non éblouissants.

Ces lumières semblent faire partie d'un objet sombre de forme ovoïde sans détails observables, dû au déplacement permanent de la lunette. Il semble toutefois au témoin que l'objet n'a pas d'épaisseur.

Il fut suivi jusqu'à sa disparition au N-N-E tout au long d'une trajectoire rectiligne.

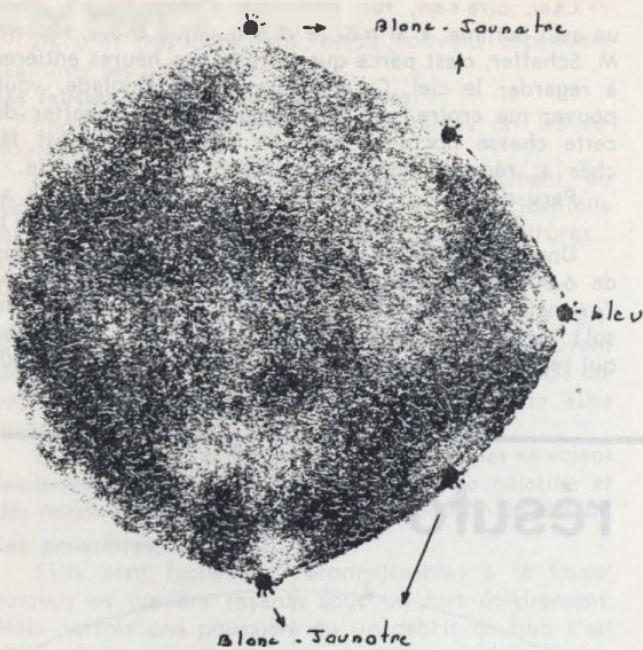
Durée de l'observation, environ 1 mn.

Aucun changement de couleur ne fut remarqué.

La position des feux sur l'objet n'a pu être relevée avec précision.

La vitesse est approximativement celle d'un jet de ligne (le témoin en voit fréquemment).

(Recueilli par M. Brucker).



**82) TARN-ET-GARONNE, a. Castelsarrasin. VALENCE**  
12-8-72, 20:40.

Temps nuageux, orageux, la lune, à son 3<sup>e</sup> jour, n'était pas visible. Avec mes deux sœurs et deux de leurs amis nous avons aperçu un objet lumineux dans le ciel à 240° vers le S-O, à 15° environ au-dessus de l'horizon. De couleur rouge-orange sur toute sa longueur, il avait la forme d'une saucisse d'une dimension apparente de 30 cm de long sur une épaisseur de 10 cm. De forme courbe, il était en position verticale, la tête inclinée vers le N. Il a disparu derrière les nuages, soit de lui-même, soit que les nuages se mouvaient.

(Observation de M. S. Renzullo).

**54) MEURTHE-ET-MOSELLE, a. Briey LONGWY**  
Mars 72, sans date précise, vers 2:00 du matin.

Un peu avant les vacances de Pâques, dans un internat, Périney Francis et Afflard Gérard observent durant 15 à 20 mn un objet rond lumineux, aussi gros que la lune, plein S-O, la lune était présente et visible plus au S.

Sa couleur était jaune, plus foncée sur les bords. L'objet était immobile, sauf de légères variations d'altitude. La distance par rapport aux témoins était impossible à déterminer, de même sa hauteur au-dessus du sol en l'absence de tous repères. Peu de nuages dans le ciel, temps froid, on remarquait de légers tressaillements de l'objet.

Aucun détail sur la fin de l'observation.

(Communiqué par M. M. Frua).

**63) PUY-DE-DOME, a. Clermont-Ferrand ORCINES**  
14-7-47, vers 19:00. **Fontaine du Berger**

Sept personnes présentes dont ma mère. Nous étions sur la N. 141 b, marchant vers l'E, en direction de La Fontaine du Berger. Nous avons vu se déplacer dans le ciel un objet circulaire. Il apparut à 45° au-dessus de l'horizon et disparut sur une trajectoire verticale 20 ou 30° plus bas. Diamètre apparent de celui de la lune, couleur jaune peu intense, de deux ou trois fois la brillance de pleine lune. Il était suivi de courtes flammèches frisées de couleur rouge et verte, disparaissant rapidement. Pas de traînées de fumée, aucun bruit, ciel dégagé.

Je n'ai aucune interprétation à proposer quant à la nature du phénomène. Honnêtement, d'un point de vue physique pratique, ça me gêne toujours beaucoup.

**N.D.L.R.** — Nous remercions notre aimable correspondant, mais dans le cas que nous citons il pourrait fort bien s'agir d'une météorite, peut-être un peu spectaculaire, mais rien ne s'y oppose.

(Observation de M. J.-P. Guillet).

**62) PAS-DE-CALAIS**

**CALAIS**

29-6-72, 21:00.

Plusieurs personnes ont aperçu dans le ciel, en direction du N-O, un objet de forme circulaire de couleur rouge-orange. D'un volume assez important, il se tenait immobile à une hauteur évaluée subjectivement à 2 ou 300 m, et paraissait laisser échapper comme un liquide de même couleur rouge.

Après 2 mn d'observation, il a pris la direction de la mer et a disparu en moins de 1 mn.

L'information a paru sur le « Nord-Littoral » du 30-6-72. Deux témoins contactés n'ont pas voulu en dire davantage.

(Communication de M. Castelli).

**SUISSE**

**Lausanne.** — « De mystérieux objets volants ont traversé le ciel de Lausanne dans la nuit du 17 au 18 juillet, et je les ai vus passer ! ».

Non il ne s'agit pas d'une plaisanterie, mais du témoignage d'un homme dont a priori l'on n'a pas le droit de soupçonner la sincérité ou les dons d'observation.

M. Schaffer, un radio-électricien d'origine bernoise, est établi à Lausanne depuis des années. Diplômé du Technicum de Berthoud, il a l'habitude des observations précises. Passionné par le problème des objets volants non identifiés, il passe une partie de ses nuits à regarder le ciel.

Or, cette nuit-là, vers 1:50 du matin, il a été intrigué par un phénomène exceptionnel : dans un silence absolu, sept taches lumineuses ont passé au-dessus de Lausanne, venant de Genève et se dirigeant vers le N-E.

« Elles se déplaçaient en ligne, nous a déclaré M. Schaffer, leur forme était parfaitement géométrique. Chacune des taches lumineuses se composait d'un noyau central brillant comme une étoile, et d'un halo gris bleuâtre faisant, selon mon estimation, environ cinq fois le diamètre du point central. »

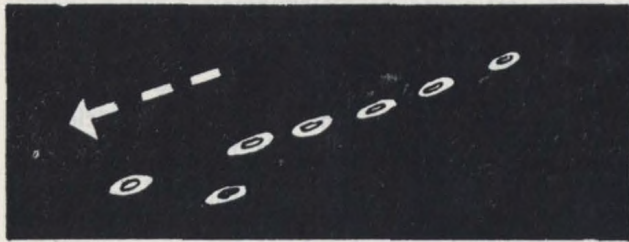
Leur passage dans l'angle de vision de M. Schaffer a été très bref, environ 3 à 4 s, ce qui semblait indiquer par référence aux avions une très grande vitesse. Mais ne s'agirait-il pas justement d'avion ou de satellite ?

« Je vois souvent passer les uns et les autres, mais ce que j'ai vu cette nuit-là ne ressemblait à rien de tout ça », répond M. Schaffer.

A Genève-Cointrin, le service du contrôle radar n'a, lui, rien à signaler pour cette nuit-là.

Mais il y a encore plus étonnant. Il y a une semaine, M. Schaffer avait déjà observé le passage très rapide, « comme des avions volant en rase-motte », d'une formation de trois de ces mystérieux objets lumineux, et dimanche dernier, c'est du col des Mosses qu'il a aperçu dans la direction des Rochers-de-Naye « un objet brillant, une vraie pointe de lumière. L'objet s'est élevé plus haut que les avions dont on voyait très nettement la traînée de condensation. Il brillait d'une façon intermittente, et j'ai tout de suite pensé à un disque qui oscillerait en reflétant les rayons du soleil ».

Il y avait là six personnes qui ont été également témoins du phénomène. Rappelons que plusieurs lecteurs nous ont déjà signalé des phénomènes insolites au-dessus de cette partie du canton.



Cela, dira-t-on, fait beaucoup d'observations pour un seul homme. « Si moi je vois quelque chose, répond M. Schaffer, c'est parce que je reste des heures entières à regarder le ciel. Ce n'est pas de la rigolade, vous pouvez me croire ! ». Et que pense Mme Schaffer de cette chasse nocturne aux O.V.N.I.s ? « Elle est fâchée », répond mon interlocuteur avec le sourire.

Paru dans la « Feuille d'Avis de Lausanne, 24 h ». (Transmis par M. Masotti).

Une expérience de lutte anti-grêle (torches larguées de 6.000 m, brûlant pendant 53 s, accompagnée de l'extinction des phares du Porter, à la demande du sol) a fait voir des soucoupes volantes aux personnes qui regardaient le ciel entre Genève et Rolle vers 22:50. (à suivre)

## courrier résufo

### RESUFO S'ELARGIT III

Nous avons vu dans l'article précédent les éléments de la photographie du ciel, et les moyens de dépouillement ; nous précisons maintenant ceux-ci.

#### 1) Les objets que l'on peut photographier de nuit.

Outre les étoiles, un certain nombre d'objets peuvent impressionner votre film, se sont :

##### Les planètes.

Astres errants, ils ne sont pas figurés sur les cartes du ciel. Ils sont lents dans leur voyage et, si vous prenez soin de prendre plusieurs photos à quelques jours d'intervalle, vous les retrouverez légèrement déplacés.

Notons que leurs positions sont données dans certains almanachs et éphémérides (1).

##### Les comètes.

Visiteurs inattendus, ils peuvent surprendre. Mais s'ils ont été enregistrés par un appareil d'amateur, soyez sûrs qu'ils n'ont pas échappé à la vigilance des observatoires, la grande presse en aura parlé et, là encore vous les retrouverez sur une photo prise le lendemain (2).

##### Les météores.

Les astronomes désignent ainsi la trace lumineuse causée par les météorites.

Ceux-ci peuvent avoir des vitesses comprises entre douze et soixante-douze kilomètres/seconde. Leur altitude de visibilité est comprise entre soixante-dix et cent trente kilomètres (3). Ce qui donne pour l'observateur au sol des vitesses apparentes d'une quinzaine de degrés à la seconde jusqu'à cent dix à la seconde.

Nous voyons donc des météores presque dix fois plus rapides les uns que les autres.

On sait également que les plages de brillances et de couleurs sont très étendues, en fonction de la taille et de la composition de la météorite.

Il arrive aussi que les météorites se cassent. Les morceaux continuent sur des trajectoires divergentes.

En principe, nous aurons sur nos photos une trace rectiligne généralement courte, mais s'étendant parfois sur plusieurs dizaines de degrés, souvent en forme de fuseau, car la luminosité est moindre au début et à la fin.

##### Les satellites artificiels.

Nombreux, trop nombreux, ils sont à l'origine de bien des méprises ! Leur luminosité monte jusqu'à la magnitude moins un (comme Jupiter). Ils peuvent se-



Un satellite haut S' passe d'un horizon à l'autre H-H bien plus lentement que S qui est à basse altitude

La perspective fait que le satellite paraît ralentir vers l'horizon; les angles HOS et SOZ sont égaux mais l'arc HS est plus grand que l'arc SZ

lon leur altitude, traverser le ciel en deux minutes ou en une demi-heure ! Selon leur forme et leur attitude ils peuvent changer d'éclat : (soit un objet allongé qui tourne sur lui-même, il se montrera parfois par un grand côté parfois par un bout. La surface éclairée variant on aura l'impression d'un clignotement).

Sur la photo c'est donc un trait droit, ou une succession de traits en fuseau que nous aurons.

##### Les avions.

La réglementation des feux a fait l'objet d'une mise au point dans ces colonnes (5).

Il faut cependant préciser que le règlement est complexe et, que les feux peuvent être fixes ou clignotants. Il y en a trois au minimum, sept au maximum, plus les deux phares d'atterrissage.

Si on imagine toutes les positions que l'avion peut prendre, on se rend compte, que selon la perspective les feux peuvent être vus dans n'importe quel ordre ! ou cachés par la masse de l'appareil. Il ne faut donc pas se faire une idée trop simpliste de l'aspect.

Je me souviens d'un avion venant de face, phares allumés, malgré la proximité, le vent inverse n'apportait pas le bruit. Cela donnait une lumière éblouissante, fixe dans le ciel et silencieuse. L'éblouissement ne permettait pas aux jumelles d'apporter des précisions.

On note également que la proximité du sol permet à celui-ci d'absorber ou de réverbérer le son, si bien qu'un avion proche peut sembler silencieux.

Sur nos photos l'avion donne en général plusieurs traces complexes. Si la perspective change, de par son mouvement, un feu peut soudain être caché tandis qu'un autre peut apparaître. Si un virage est pris, la trace d'un feu peut se rapprocher ou croiser celle d'un autre ! Cependant l'ensemble des traces va dans la même direction et les courbures sont rarement très fortes.

## 11) Les défauts.

Ils sont très nombreux. Nous pouvons cependant examiner les principaux.

### Les fausses manœuvres et les pannes.

Engendrant des défauts considérables on les remarque facilement.

Le film peut avoir vu le jour au chargement, au déchargement, ou pendant une ouverture accidentelle du dos, ou de l'obturateur. Superpositions, déchirures... font partie de la même avarie.

### Les rayures et accidents de la gélatine.

Parfois plus difficiles à interpréter, ils sont à l'origine de certaines confusions. Les rayures qui peuvent sembler être une trace, se reconnaissent à la loupe devant une lampe car, vues en lumière rasante elles brillent et s'irisent.

Les déchirures et autres piqûres d'épingles se voient facilement à la loupe. Il y a absence de gélatine et des bords déchiquetés sans dégradés autour du défaut.

### Les poussières.

Elles sont facilement reconnaissables à la loupe, surtout en lumière rasante sous un fort éclairage. Mais parfois une poussière ou un débris de film s'est collé sur la pellicule comme un cache pendant l'exposition ou le développement, et il n'en reste que la silhouette. Celle-ci a en général des bords francs, sans dégradés, et une densité fort anormale dans le film, ce qui la fait remarquer.

Cette liste est loin d'être exhaustive, mais avec l'expérience les défauts se reconnaissent.

### En conclusion...

Sur les clichés de nuit, toute trace différente des étoiles doit être prise en considération. On doit cher-

cher à l'identifier. Les traces non rectilignes, changeant de direction et de luminosité sont les plus intéressantes. Les droites peuvent s'expliquer par les avions, météores, satellites, etc.

Certaines observations laissent supposer que des M.O.C. pourraient suivre le mouvement des étoiles. Il faut donc comparer celles-ci entre elles sur deux photos éloignées de quelques jours ; ou avec de bonnes cartes. (Méfiez-vous des planètes, non portées).

Quoi qu'il en soit, si votre analyse présente le moindre doute, n'hésitez pas à nous soumettre les clichés.

Et n'oubliez pas de nous envoyer les listes des dates et heures de toutes vos photos du ciel pour recoupements éventuels.

Michel Monnerie

Responsable du réseau de surveillance photographique du ciel. Résufo.

8. Passage des Entrepreneurs 75015 PARIS

- (1) Ephémérides dans les revues d'astronomie : bulletins de la société astronomique de France, de la société astronomique populaire de Toulouse, Associations française d'astronomie éducative, Sociétés belges, suisses, etc. Ainsi que dans certains journaux et almanachs.
- (2) Informations rapides de la société astronomique de France donne les comètes.
- (3) Les planètes. Bruhat et Schatzman. P.U.F. 1952.
- (4) Par exemple le quotidien « Paris Normandie » du samedi.
- (5) L.D.L.N., N° 119, page 19 par J. Dérache.

## Détecteur magnétique

par C. R. KLEIN

### Introduction

Le principe de cet appareil m'a été communiqué par M. René Hardy. Dans son n° 118 de juin 1972, LDLN a publié un article de M. Hardy où une réalisation du même genre a été décrite. M. Hardy a d'abord utilisé dans son montage une aiguille de boussole, et plus tard une ferrite qui n'est pas toujours facile à se procurer dans le commerce. Je décris une solution pour le problème de la ferrite magnétique. J'en donne des schémas détaillés, mécaniques et électroniques, des conseils pour la réalisation pratique, et finalement les résultats des mesures de sensibilités réalisées avec le prototype de laboratoire.

### Principe du fonctionnement.

La lampe L est alimentée en permanence. L'appareil est orienté de telle façon que la fente F soit dans l'ombre de l'écran E (voir figure 1). Le bloc J, pièce aimantée, s'oriente spontanément dans une direction nord-sud. On règle la mise au point de l'appareil en déplaçant l'ensemble G jusqu'à ce que l'écran E porte son ombre sur la fente F. La distance entre E et F ne doit pas excéder un millimètre. Dans ces conditions il n'y a pas de lumière à l'intérieur du tube G. La photo résistance qui se trouve à l'intérieur de ce tube présente une grande résistance (voir figure 2) c'est la condition normale de fonctionnement de l'appareil. Si le champ magnétique local subit une variation de sens, la pièce J, montée sur un pivot I change son orientation, entraînant l'écran E, qui découvre la fen-

te F et la lumière de la lampe L pénètre dans le tube G, éclairant la photorésistance, dont la résistance faiblit et permet le fonctionnement de la sonnerie par le circuit électronique de la figure 3.

Le fonctionnement de ce circuit est essentiellement le suivant : Le Thyristor T 2 est l'élément de contrôle du courant pour la sonnerie S. Si la photorésistance n'est pas éclairée sa résistance est très élevée, et le courant de contrôle de l'électrode G (gachette du Thyristor) est très faible, et le Thyristor reste non conducteur. Si au contraire la photorésistance est éclairée (par déplacement de l'écran E, et donc par variation du champ magnétique) sa résistance tombera à quelques centaines d'ohms, et le courant dans l'électrode G sera suffisant pour que le Thyristor devienne conducteur et que la sonnerie se mette à fonctionner. Elle cesse dès que la photorésistance n'est plus éclairée.

### Détails pratiques

L'écran E, les deux pièces B, l'intérieur du tube G, et son couvercle C doivent être de couleur noire non réfléchissante (du papier noir mat se trouve facilement en librairie) voir figure 1. La longueur de la fente doit être à peu près égale au diamètre de la région utile de la photorésistance. Dans le cas du modèle LDR 03 utilisé, la fente est de 8 m/m et j'ai utilisé une largeur de 1 m/m. Quant à l'écran E, je lui ai donné une largeur de 1,5 m/m pour une longueur de 10 m/m. La fente peut être réalisée par le rapprochement de deux pièces collées.

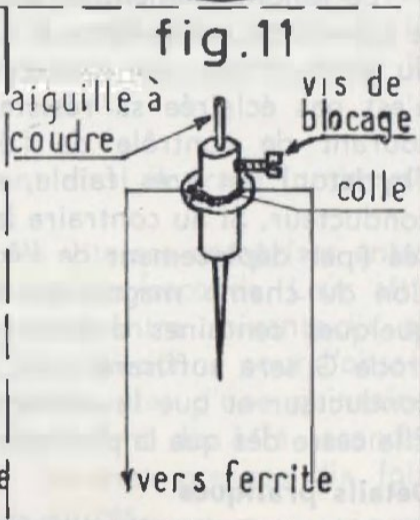
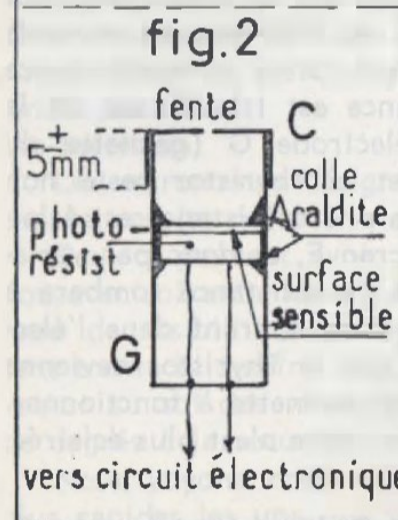
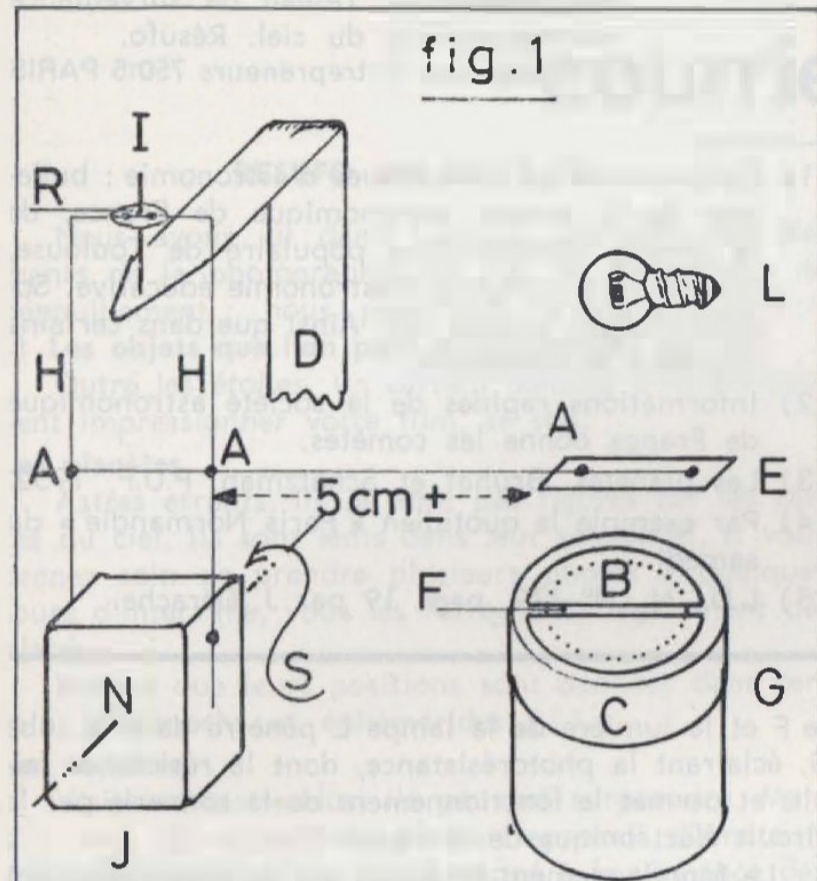
On ne peut pas utiliser de pièces de fer pour le montage, à moins de 1 m (attention à l'endroit où sera situé le détecteur). La sonnerie devra être installée à 3 m minimum.

L'axe I de rotation est la pointe en acier d'une aiguille très fine. D est une bande de laiton.

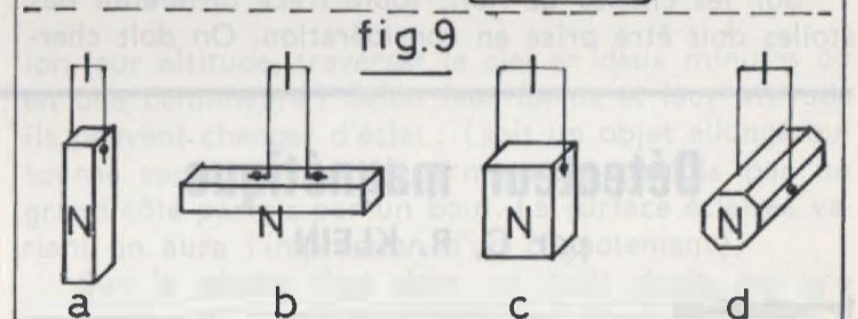
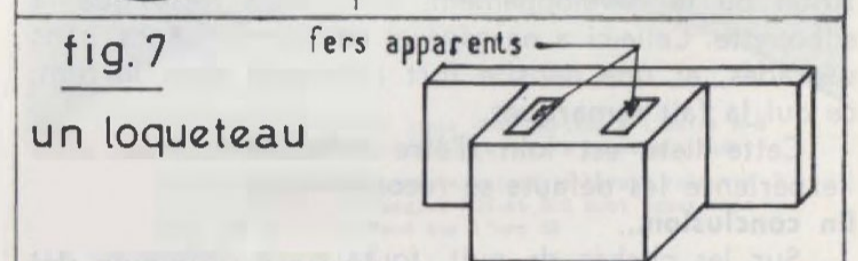
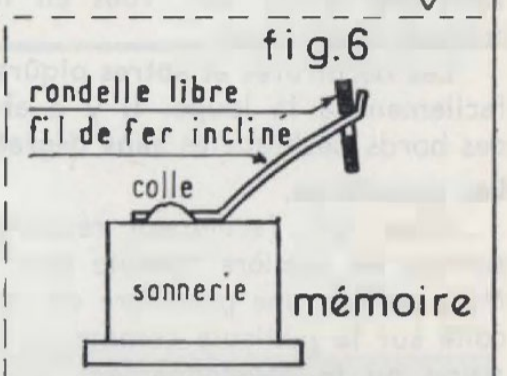
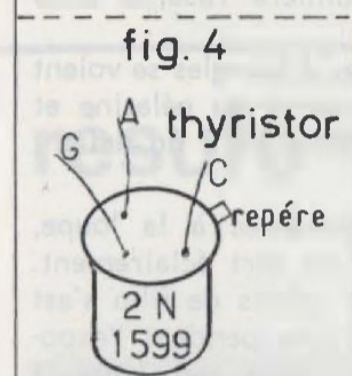
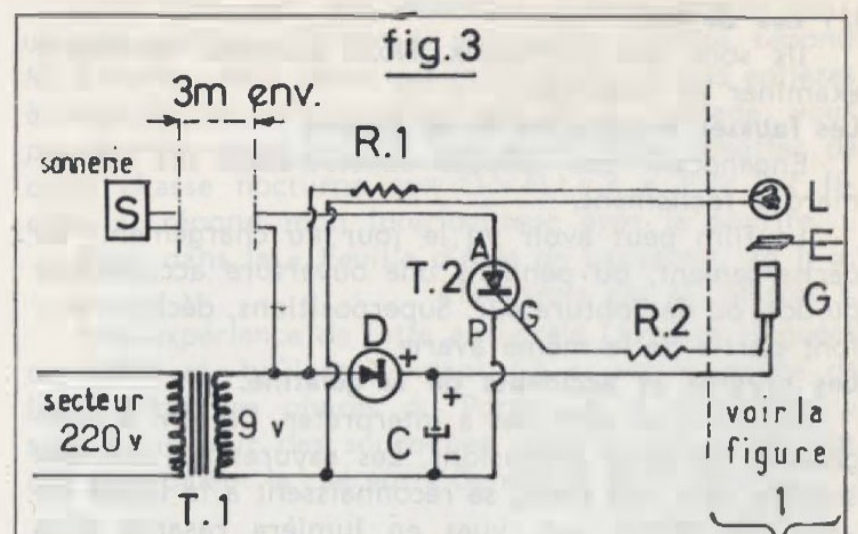
Fig. 3. Il y a toujours des impulsions parasites dans le secteur et pour cette raison on ne peut pas supprimer le condensateur C ni en conséquence la diode D.

La lampe L sera sous-voltée par une résistance appropriée pour en prolonger sa durée, car elle est allumée en permanence.

Une mémoire peut être installée sur la sonnerie (voir schéma). La pièce magnétique J est un bloc de ferrite aimanté, retiré d'un loqueteau magnétique pour porte d'armoire (en vente à bas prix dans les quincailleries et grands magasins). L'aspect extérieur est celui d'une petite boîte en plastique (voir fig. 7) avec



- A — Goutte de colle époxy (Araldite).
  - B — Demi-cercle de papier noir, non transparent, non réfléchissant.
  - C — Couvercle en plastique non transparent (ou aluminium).
  - D — Support en laiton.
  - E — Ecran en papier noir, non transparent, non réfléchissant, 1 mm x 10 mm environ.
  - F — Fente : nécessité de la placer parallèle à l'écran E.
  - G — Tube aluminium (médicaments ou autres). Ne pas utiliser de tube fer.
  - H — Fil en cuivre de faible diamètre retiré d'un conducteur multifilaire.
  - I — Pointe d'une aiguille à coudre très fine.
  - J — Bloc de ferrite retiré d'une fermeture magnétique.
  - L — Lampe.
  - N-S — Axe horizontal nord-sud du bloc de ferrite.
- Protéger l'ensemble du courant d'air, par une boîte non ferreuse.



- T 1 — Transformateur pour sonnerie d'appartement. Primaire 220 volts, secondaire en 9 volts. 10 watts. Un modèle moins puissant, capable de faire fonctionner la sonnerie peut être utilisé.
- D — Diode 100 mA 20 volts inverse minimum.
- C — Condensateur chimique 100 microfarats 25 volts minimum.
- R 1 — Résistance 82 ohms plus ou moins 20 % (pour lampe 6,3 v 0,1 mA et transfo 9 v).
- R 2 — Résistance 1,2 K ohms 1 w plus ou moins 20 %.
- S — Sonnerie d'appartement 9 volts.
- T 2 — Thyristor 2 N 1599 (SESCO fabricant).
- L — Lampe 6,3 volts 100 mA. On peut utiliser d'autres modèles ou d'autres tensions secondaires à T 1, à condition de modifier convenablement la valeur de R 1. Ce modèle donne entièrement satisfaction même sous-voltée.

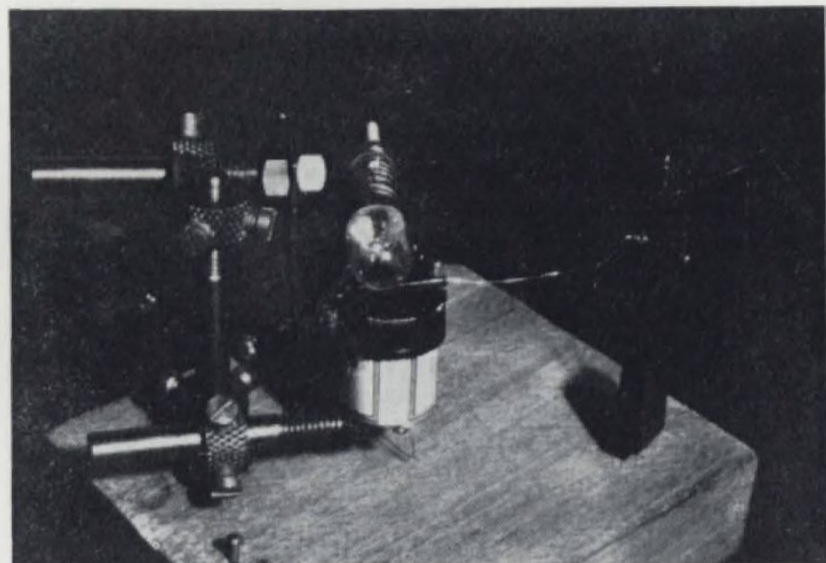
Il y a intérêt à protéger le système des poussières. La photo résistance est du modèle LDR 03.

Caractéristiques du thyristor :  
 I effectif 1,6 A - I<sub>g</sub> maximum pour déclencher : 10 mA  
 - I<sub>g</sub> moyen 3 mA - V<sub>g</sub> maximum pour déclencher : 2 v - V<sub>g</sub> moyen : 250 mV - Le 2 N 1599 peut être remplacé par d'autres modèles ayant I<sub>g</sub> max. jusqu'à 10 mA et I effectif de 1 A.

une base de fixation. Le bloc qui nous intéresse se trouve à l'intérieur de cette boîte, entre 2 plaques de fer. Deux bords de ces plaques sont visibles à l'extérieur de la boîte et sont indiqués par les flèches.

Dans le processus du démontage du loqueteau, repérer les deux surfaces en contact avec les plaques de fer. Ces deux surfaces sont le pôle N et le pôle S. Lors du montage elles devront être placées sur un axe horizontal : placées l'une en haut, l'autre en bas, le fonctionnement du détecteur serait défectueux.

Le tube G étant monté et placé approximativement à distance de J, on peut procéder au montage de l'écran E. Le réglage final devra consister à placer la fente parallèlement sous l'écran E qui sera réglé définitivement à un mm au-dessus du dispositif, et l'on pourra à partir de ce moment coller définitivement le tube G sur son support. Des corrections pourraient être apportées le cas échéant à la position de l'écran E en pliant la tige support. La position de la lampe n'est pas critique : 10 mm sur le prototype.



La photocellule est montée sur un support réglable dans tous les sens. Ce support est construit avec des vis en laiton de 6 mm de diamètre. Les bagues avec vis de blocage, visibles dans le montage, ont été retirées de boutons de contrôle standard pour les postes radio (diamètre interne : 6 mm). La coll'epoxi (Araldite) a été utilisée dans l'assemblage.

#### Etude de la sensibilité (très intéressant pour le chercheur).

La géométrie du bloc aimanté, et la direction d'aimantation, varient selon le fabricant de loqueteau. Chaque fabricant présente des loqueteaux de 2 ou 3 différentes tailles. Finalement, un même bloc peut être monté en deux positions différentes (voir fig. 9 : a et b). Compte tenu de tous ces variables, 14 blocs de ferrites, représentant toutes les tailles, géométrie et positions de montage, ont été dotés de pivots (aiguilles à coudre) pour l'étude de la sensibilité de chaque montage.

La sensibilité a été étudiée à partir de un milligauss, appliqué dans la direction E-O. Les bobines de Helmholtz ont été utilisées. Les blocs ont été suspendus comme en D de la figure 1. La déviation de chaque bloc a été mesurée à partir d'un milligauss. Le résultat de ces mesures a montré que la déviation est la même pour tous les montages, malgré la différence de taille géométrie et position. Ce résultat, très heureux car il montre que tous les modèles sont également utilisables, ne surprend pas. On peut l'expliquer par le fait suivant : le bloc plus grand est plus lourd, et s'il exige plus de force pour tourner, en compensation son champ est plus fort et les réactions plus fortes que sur un bloc plus petit pour une même force appliquée : 1 milligauss.

Le théorème de mécanique nous apprend qu'un corps solide tourne de la même façon quel que soit l'endroit de ce corps où on lui applique un binaire. Supposons que AB (figure 1) représente le champ magnétique terrestre qui vaut grosso modo un gauss et a approximativement la direction N-S. Le bloc magnétique sur pivot s'oriente selon le champ terrestre AB. Si on applique un champ E-O : BC, le bloc va

s'orienter selon le nouveau champ résultant et indiquera la direction AC. Le bloc aura tourné d'un angle  $\theta$ . Le problème de la sensibilité présente deux aspects plus ou moins distincts.

1° — Quel est le plus petit champ BC capable de vaincre la résistance du pivot et faire tourner le bloc ?

2° — Quel est le plus petit angle de rotation capable d'être détecté par électronique associée et donner l'alarme ?

Dans les expériences, le plus petit champ utilisé a été d'un milligauss. Jusqu'à cette valeur le pivot n'a opposé aucune résistance à la rotation. Il en résulte que la sensibilité dépend exclusivement de l'angle de rotation. Dans le prototype décrit l'alarme sonne à coup sûr avec BC égale à 5 milligauss. Cette sensibilité peut être augmentée de plusieurs façons : le bras supportant l'écran E peut être allongé, la lampe L peut avoir une intensité lumineuse plus forte... etc.

Cependant, pour une utilisation dans une maison, il ne serait pas convenable d'augmenter beaucoup plus la sensibilité, car on aurait sûrement plus de fausses alarmes pour divers motifs.

Je suppose qu'une sensibilité 10 fois supérieure à celle du prototype sera le maximum utilisable en pratique, en-dehors d'un observatoire spécialement équipé, et localisé. Pour des sensibilités plus élevées que un milligauss, un complément d'étude est nécessaire dans le comportement du pivot. Le pivot utilisé dans le prototype devrait fonctionner pour 0,5 milligauss.

Si l'on cherche une amélioration raisonnable de la sensibilité, on pourra utiliser une lampe 6,3 - 0,3 amp. (avec une résistance de 12 ohms 4 W. pour transformateur 9 V. et allonger le bras jusqu'à 15 cm ou même 20 cm.

Le champ est ouvert à l'expérimentation : on peut monter un petit miroir sur le bloc J. Un système optique focalisant un rayon lumineux sur le miroir peut le renvoyer à plusieurs mètres de distance. La sensibilité peut être considérable (M. Klein dépasse là le champ d'utilisation du détecteur).

Un autre projet : l'écran E peut être métallique (feuille d'aluminium). Son mouvement modifie la capacitance d'un condensateur qui, changeant la fréquence d'un oscillateur peut donner l'alarme par une électronique appropriée.

Je peux proposer encore d'autres projets d'étude. J'aurais le plus grand plaisir à discuter ces idées avec les chercheurs intéressés.

Cependant, les détecteurs hypersensibles poseront toujours des problèmes délicats de construction, de réglage, d'emplacement à l'abri des vibrations même infimes, des parasites intérieurs ou extérieurs, et souvent de prix.

La distance à laquelle on peut détecter un objet magnétique n'est pas proportionnelle à la sensibilité d'un appareil. Un appareil capable de détecter un UFO donné à 1 km, rendu 10 fois plus sensible ne le détectera pas forcément à 10 km.

Cet article ne devrait pas s'arrêter là. La suite est l'établissement d'un réseau de détection qui ne peut être réalisé qu'avec la collaboration des lecteurs que la détection intéresse. Je suis à la disposition des chercheurs pour les aider à résoudre leur problème de détection.

Ceux qui ont réalisé des montages sont priés de le signaler pour aider la recherche avec la connaissance du nombre et de la localisation des appareils.

# PARTICIPEZ A NOS ACTIVITÉS

**RESUFO** (Réseau de photographes du ciel) : voir l'article page 24.

**FIDUFO** (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants, pour établissement de fiches. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche, seront les bienvenus. (Secrétariat : M. Jean-Claude VAUZELLE, 6, rue Scarron, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES. Timbre réponse S.V.P.)

**GTR** : le Groupe Technique de Recherches est assez spécialisé et demande la participation de techniciens avertis, afin de résoudre les problèmes de la détection des M.O.C. Lire l'article de LDLN n° 121 de décembre 1972. (Responsable : M. René OLLIER, 8, passage des Entrepreneurs 75015 PARIS. Timbre réponse S.V.P.)

**RECHERCHES D'ARCHIVES** : ceux qui y participent sont souvent émerveillés, en constatant tous les faits anciens méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. (Responsable : Mme GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 MONT-DE-MARSAN. Timbre réponse S.V.P.)

**TRADUCTION** : ceux qui peuvent effectuer de très bonnes traductions peuvent se faire connaître, en indiquant la langue choisie et, le cas échéant, s'ils sont bilingues. (S'adresser au siège de LDLN).

**ENQUÊTES** : tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

## NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHÈRES, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2°). C.C.P. LYON 156-64.

1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 23 F.

2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES**, par J. VALLÉE Franco : 32 F. (Un gros volume qui comporte en appendice et in extenso le très important document « Un siècle d'atterrissages », publié par LDLN durant deux années).

3/ **LE DOSSIER DES CIVILISATIONS EXTRA-TERRESTRES**, par F. BIRAUD et J.-C. RIBES. Franco : 27 F.



## LES MACARONS L.D.L.N.

(avec une couleur qui tient et un support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron :	2,00 F
pour 3 macarons :	4,50 F
pour 5 macarons :	6,00 F
pour 10 macarons :	9,00 F
pour 20 macarons :	15,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

## LUMIÈRES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH • N° d'inscription Commission paritaire 35.385  
Imprimerie Imprilux, Saint-Etienne - Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 1973